Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Jeudi 16 joumada II 1440
21 février 2019

N° 23

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
- Sociétés anonymes **1106**
- Sociétés à responsabilité limitée **1106**
- Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée..... **1108**
- Autres sociétés **1109**

Gestion de Sociétés
- Homologation de résolutions **1109**

Fonds de Commerce
- Vente et location de fonds de commerce..... **1118**

Associations, Partis, Syndicats et Syndics
- Associations et syndics **1123**

Actes Judiciaires
- Ventes aux enchères publiques **1127**
- Avis aux créanciers..... **1132**

Convocations
- Sociétés anonymes **1133**
- Sociétés à responsabilité limitée **1138**
- Autres sociétés **1138**

Divers
- Avis au public..... **1139**
- Rectificatifs **1140**

Bilans et Comptes Financiers
- Bilan de l'Agence Tunisienne de Coopération Technique **1141**
- Bilan de la SANADETT SICAV **1143**
- Bilan de l'ARABIA SICAV **1146**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés anonymes

Notice d'information

pour la constitution d'une société anonyme

Société ALYANI pour la production d'aliment pour bétail

Constitution d'une société Dénomination : Société ALYANI pour la production d'aliment de bétail, Forme juridique : Société anonyme Capital social : 788 000 DT Siège social : Zannouch Gafsa Objet social : Production des aliments de bétail. Projet des statuts déposé auprès du greffe du tribunal de première instance de Gafsa le 26/10/2018 sous le n°AN 17232018 - Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 78 800 actions - Somme immédiatement exigible en numéraire : 788 000 DT - Valeur nominale de l'action : 10 Dinars.

2019D00027SANB1

Sociétés à responsabilité limitée

Constitution d'une S.A.R.L

Suivant acte S.S.P en date du 10 décembre 2018 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés, premier Bureau de Tunis le 18 janvier 2019 sous le numéro d'enregistrement 19500313 quittance n° 000374 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro d'identifiant unique 1605102 Z en date du 30/1/2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : CIM LOGERAIL TUNISIE.

Matricule fiscal : 1605102 Z/A/M/000.

Siège social : Tunis Business Center - Avenue Principale-1053 Les Berges Du Lac de Tunis.

Capital social : 50 000 Dinars.

Objet social : Bureau d'études.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Raymond FRANCOIS est nommé gérant de la société pour sa durée avec les pouvoirs les plus étendus énoncés aux statuts.

2019T00343SRLB1

Constitution d'une société à responsabilité limitée

Suivant acte du 11 février 2019 enregistré à la recette des finances de la nouvelle Médina le 13 février 2019 enregistrement n° 19500473 reçu n° 10399 déposé en un exemplaire au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 18 février 2019 sous le numéro 20197758, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Bulla-regia for Engineering Services and Training.

Siège social : 17 Rue Degueche Ben Arous 2013.

Objet : Maintenance industrielle.

Capital : Trois mille dinars.

Durée : 99 ans.

Gérant : Nadia Rezgui.

2019R00624SRLB1

Constitution d'une société

Société NAATEX INTERNATIONAL TRADING CO

MF : 1606292B A M 000

Suivant les statuts du 17 janvier 2019 enregistrés à la recette des finances de Hammam-Lif le 22 janvier 2019 sous le n°19500155 Quittance n°M003936 dont deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises, le registre national des entreprises sous le n°20195580 du 6 février 2019

Il a été décidé la création d'une société :

Raison sociale : NAATEX INTERNATIONAL TRADING CO

Forme : SUARL

Adresse : 09 Avenue Taieb M'hiri 2050 Hammam-Lif

Capital : 150 000 dinars

Durée : 99 ans

Objet : Commerce international.

Gérant : Mohamed Annas Natour.

2019R00626SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé en date du 26/1/2019 enregistré à la recette des finances de La Chebba le 31/2/2019 quittance n° 5206 sous le n° d'enregistrement 19500124.

Deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia le 14/2/2019 et enregistrés sous le n° 1607013H.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société MARINE HRS.

Siège social : Route Port de pêche - La Chebba.

Capital social : 30 000 dinars (trente milles dinars tunisiens).

Objet : L'exploitation des bateaux de pêche.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Rafik Ben Hadj Amor est nommé gérant avec les pouvoirs les plus étendus et Mr Ahmed Ben Hammouda est nommé co-gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

2019I00044SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L

M.F : 1607989/J/N/M/000

Suivant acte S.S.P en date du 11/2/2019 enregistré à la recette des finances de Chebba le 11/2/2019 sous n° 19500181 et quittance n°

M006382 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Mahdia sous le n° 1607989J le 15/2/2019.

Il été constitué une société à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société Elimtiez de pèche.

Siège social : Rue Minaa Chebba 5170.

Capital : 200.000 DT.

Activité : Pêche maritime de toutes sortes.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Fares Jabeur est nommé gérant de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

2019I00045SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé du 9/1/2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 30/1/2019 sous n° 19500345 reçu n° 5881 a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée «Dream Déco Com» au capital social trois milles dinars (3000 D), sise à rue Ibn Hazm Ezzahra Mahdia, à pour objet «Commerce produits de quincaillerie et vente matériels électriques» matricule fiscal n° 000MN1606266/Z, est gérée par Mr Ali Ben Hédi Salem avec les pouvoirs les plus étendus.

Deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe de registre national des entreprises de Mahdia le 14/2/2019.

2019I00047SRLB1

Constitution d'une SARL

Selon statuts enregistrés à la recette des finances de Boumerdess le 18-12019 sous le n° 19560030, quittance n° 11002018, dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Mahdia sous le numéro F1603777 en date du 11-2-2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté ELNAJET TOUT MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET QUINCAILLERIE.

Siège social : Rue Ahmed Ben Saad 5110 Boumerdess Mahdia.

Capital social : 10 000 Dinars.

Objet : Vente de matériaux de construction et sanitaire en détail.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Hamdi Ben Habib Jabeur est nommé gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

MF : 1603777F/N/M/000.

2019I00049SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant un acte, en date de 4 février 2019, enregistré à la recette des finances de Dégache, le 6 février 2019 sous le n° 19500199 quittance n° M002416, dont deux copies ont été déposées au greffe du Tribunal de première instance de Tozeur sous le numéro 1607543F du 12/2/2019, une société à responsabilité limitée à deux personnes a été constituée :

Dénomination : Sté JANA CLEAN.

Objet : La Fabrication des produits d'entretien.

Siège social : Route Kébill, Bouhlel, Degache 2263.

Capital social : Mille (1 000) dinars.

Durée : 99 ans.

Gérance : Radhia Nemsi est nommée gérante de la société pour une durée de 3 ans avec les pouvoirs les plus étendus conformément aux statuts de la société.

Matricule fiscal : 1607543/F/A/M/000

2019100023SRLB1

Constitution d'une S.A.R.L.

Suivant statuts sous signés le 25/1/2019 enregistrés à la recette des finances de Nafta le 7/2/2019 sous le numéro 19500183, quittance n° M002280, et PV enregistrés le 8/2/2019 sous n° 19700187, quittance n° M002373, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tozeur sous le numéro 1607982B du 13/2/2019. Il a été constitué une société à responsabilité limitée :

Dénomination : Société Slim Frères Agricole.

Siège : Elgataaya 2240 Nefta Tozeur.

Capital : Vingt Mille Dinars «20 000 Dinars».

Objet social : Entreposage Frigorifique.

Durée : 99 ans.

La nomination de Monsieur Belgacem Slim gérant de la société avec une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus au titre 13 et 14 des statuts.

2019100025SRLB1

Constitution d'une société

Suivant statuts enregistrés à la recette des finances à Borj Louzir le 21 octobre 2018 sous 18503135 quittance 51061466 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal d'Ariana sous le n° 517 en date du 31 janvier 2019. Il a été constitué une entreprise «La terre pour l'insertion et le développement».

Raison sociale : Société SARL.

Capital social : 4 000 Dinars.

Siège social : Cité Hédi Nouira, résidence Dalia 2 appartement 8 Borj Louzir 2073 la Soukra.

Matricule fiscal : 1597836/J.

Objet social : Bureau d'études, formations et accompagnements.

Durée : 99 ans.

Gérance : Khadhrani Ghofrane.

2019401053SRLB1

Constitution d'une SARL

Suivant acte sous seing privé du 21/01/2019 et enregistré à la recette des finances la goulette le 24/01/2019

sous le n°19500448, quittance n°M8668 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de Tunis en date du 13/02/2019, une société à responsabilité limitée a été constituée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : ONE DAY SECURITY.

Capital social : 9 000 dinars.

Siége social : Lotissement AFH en face maison nestlé Ain zaghouane du nord.

Matricule fiscal : 1605270Q.

Objet : Vente et Maintenance pièces électroniques.

Durée : 99 ans.

Gérance : Monsieur Youssef Mechmech est désigné en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée et dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir.

2019401062SRLB1

Constitution d'une SARL

Par acte sous seing privé, en date du 7/01/2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis l'enregistrement 19500135 du 9/01/2098. Déposer au greffe du tribunal de 1ère instance sous n°20196348 du 11/02/2019.

Une société est constituée :

Nom commercial : ACCER INDUSTRIES

Adresse sociale : Complexe galaxie local n°110 Bab Bhar Tunis

Matricule fiscal : 1607566IN

Capital : 12000.000

Activité Principale : Industrie Bois et Ameublement

Durée : 99 ans

Gérant : Ahmed Achour.

2019401090SRLB1

Sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée

Constitution d'une société

Sté TOUT COIFFE MEDENINE

Matricule fiscal : 1605306K/A/M/000

Suivant statuts en date du 15/1/2019 et enregistrés à la recette des finances à Médenine sous le n° 19500279 en date du 23/1/2019, dont 2 copies ont été remises au tribunal de 1ère instance à Médenine sous le n° D20352019 en date du 30/1/2019.

Il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Dénomination : Sté TOUT COIFFE MEDENINE.

Siège social : Avenue 2 mai 1966, Route Tataouine Médenine 4100.

Capital : 10.000 dinars.

Objet social : Vente des produits cosmétiques et matériels de coiffures.

Gérant : Tayeb Slim.

2019M00118SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Société «APHRODITE DE CONFECTION»

MF : 1608112P/A/M/000

Suivant statuts, enregistrés à la recette des finances d'El Jem le 6/2/2019 sous n° 19500196 quittance n° M007759 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Mahdia le 13/2/2019. Il a été constitué une S.U.A.R.L dont son matricule fiscal : 1608112P/A/M.

Dénomination : Société APHRODITE DE CONFECTION S.u.a.r.l.

Activité : Fabrication articles en textile.

Capital social : 20000 Dinars.

Siège social : Rue Jamel abdennaceur El jem 5160.

Durée : 99 ans.

Gérance : M. Zid Mongi est nommé gérant pour la durée de la société.

2019I00046SRUB1

Constitution d'une société

MF : 1605241KNM000

Par acte sous seing privé en date du 23/01/2019, enregistré à la recette des finances Mahdia le 25/01/2019 quittance n°5021 enregistrement n°19500285 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Mahdia le 15/2/2019 sous le n° 1605741 K une société unipersonnelle à responsabilité limitée a été constituée :

Dénomination : Société RAMA BEAUTY.

Siège social : Cité Essaada 5100-Mahdia.

Capital social : 15.000 dinars.

Durée : 99 ans.

Objet social : commercialisation en détail des produits cosmétiques.

Gérante : Mademoiselle Rahma Echeikh avec les pleins pouvoirs.

2019I00048SRUB1

Constitution d'une S.U.A.R.L

Suivant acte S.S.P en date du 21/01/2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 21/01/2019 sous n°19500219 et quittance n°3980 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de Mahdia sous le n°1604123A le 14/2/2019.

Il été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée :

Raison sociale : Société E- world business

Siège social : Hiboun Mahdia

Capital : 10.000 Dt

Activité : étude et ingénierie informatique

Durée : 99 ans

Gérance : M. Nadia Sfar est nommée gérante de la société pour toute sa durée avec tous les pouvoirs énoncés aux statuts les plus étendus.

M.F : 1604123/A/A/M/000

2019I00053SRUB1

Autres sociétés

Constitution d'une personne physique

Nom : Bouali

Prénom : Ahlem

Adresse : Route Menzel Chaker km 12 Sfax 3042

Objet : Habillement & prêt à porter

Matricule fiscal : 1507532/W/N/C/000

Identifiant Unique : 1507532 W

Date de création : 6/3/2017.

2019B00258SODB1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement Snainia Amayria.

Catégorie : Groupement d'eau.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : El Agula Sidi Bouzid.

Reçu du dépôt : N° 112 du 4/5/2016.

Comité :

Président : Mr Moldi Hamdi

Trésorier : Mr Abdelkarim Hamdi.

2019D00026SODB1

Création d'un Groupement de Développement Agricole

Dénomination : Groupement HRAYER BEN GHILOUF

Catégorie : Groupement Agricole

Siège social : Ben Ghilouf, EL Hamma Gabès

Comité :

Présidente : Abla Jouini

Trésorière : Khadija Jouini

Secrétaire Générale : Hanen Ghiloufi.

2019Z00081SODB1

Groupement de développement Agricole

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 4/6/2018. Sous le numéro 02/2018.

Il a été crée un Groupement de Développement Agricole Comme suit :

- Zone d'activité : Abida Bouguerech Rhahla.

Secteur : ABIDA.

Délégation DAHMANI.

Nomination " BOU GUERECH".

Siège Social : Groupement Abida.

- Nom du président du conseil d'administration : Missaoui Mohamed B El Hédi.

Missions : La protection et L'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérants.

2019F00025SODB1

Constitution d'une personne Physique

Nom : Ben Yahyia.

Prénom :Badreddine.

N de la CIN : 04915780 datée le 24/02/20115.

Adresse : n 4 rue andalous Kébili.

Objet : Vente des chaussures.

Matricule fiscal : 1318481/Z.

Registre de commerce : A2347812015.

Date de création : 21/10/2013.

2019O00016SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

TUNICAST

SA au capital de : 13.249.800 dinars

Siège social : Rte de Sousse Km 5, Mégrine - Ben Arous

RC : B2453742005

MF : 0940520B

N° d'affiliation CNSS : 341163-14

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 avril 2018, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 9/5/2018, sous le n° 18802170, quittance n° M037943, il a été décidé :

Autorisation à Monsieur Khaled Bayahi en qualité de Directeur Général Adjoint de la Société TUNICAST de signer au profit de la société, l'Avenant n° 2 au contrat de prêt hypothécaire avec nantissement du fonds de commerce enregistré à Mégrine le 1/8/2013 sous le numéro 13602583 quittance numéro M039877, inscrite au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 2/8/2013 sous le numéro NA0223292013.

Deux exemplaires dudit procès-verbal ont été déposés auprès du Registre National des Entreprises, Tunis 2 le 13/02/2019 sous le n° 20197037.

2019R00623SANB2

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Société Générale d'Organisation Des Foires

«SOGEFOIRES» SA

Capital : 500.000 Dinars

Siège social : 20 Rue Ibrahim Chérifa Rez-de-chaussée Cité Olympique 1003 Tunis

MF : 0033458/M/A/0000

RC : B114761996

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 décembre

2018, enregistré à la recette des finances de Cité El Khadra -Tunis le 1 février 2019 sous le n° 19700158 quittance n° M000606 dont deux exemplaires ont été déposés au Centre National de Registre des Entreprises-Tunis le 6 février 2019, il a été décidé conformément à l'article 4 des Statuts de la société de transférer le siège social de la Société Générale d'Organisation Des Foires «SOGEFOIRES» du 12 Rue Mohamed Ali Akid, Cité Olympique 1003 Tunis au : 20 Rue Ibrahim Chérif, Rez-de-chaussée -Cité Olympique 1003 Tunis et ce à partir de 1 janvier 2019.

En Conséquence l'article 4 des Statuts sera modifié.

2019401065SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Sté BEST-CONSEILS

S.A.R.L au capital : 50.000 DT

M.F : 0981081A/A/M/000

CNSS : 341411-68

Suivant P.V de l'A.G.O en date du 31/12/2018 enregistré à la recette des finances Ariana le 29/1/2019 quittance n° M010611 enregistrement n° 19700456, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises en date du 7/2/2019, il a été décidé :

1- L'approbation des états financiers et l'affectation des résultats des exercices 2014, 2015 et 2016.

Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr. Imed Mzoughi pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2019T00350SRLB2

Dar MESKELIANI

SARL au capital de 10 000 dinars

Siège social : 15 Rue d'Angleterre, 1er Etage Appartement 5, Tunis

Matricule fiscal : 1514655Z/A/M/000

Registre de commerce : N°B01108552017

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 septembre 2018, enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur Tunis le 14 Novembre 2018 sous le numéro 18704158 quittances n°M078498 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première Instance de Tunis en date du 6/02/2019.

Il a été décidé

- Approbation de la cession des parts sociales;

- Modification de l'article 8 des statuts;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2019T00352SRLB2

Société «TUNISIA PRODUCTION»

SARL au capital de : 5.000,000 D

Siège social : Appartement n°11, Avenue des Etats-Unis BUREAU n°11 Belvédère Tunis - 1002

RC : B01180882016

MF : 1460228L/M/A/000

CNSS : N°539173-47

Suivant procès-verbal établi en date du 28 décembre 2018, enregistré le 21 Janvier 2019 à la recette des Finances rue d'Autriche Tunis, sous le n°19700275, Quittance n°M005077, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis I le 29 Janvier 2019 sous le n°20194413 il a été décidé la fixation de la rémunération mensuelle de gérant de la Société «TUNISIA PRODUCTION».

2019T00353SRLB2

STEAD

Société Tuniso-Egyptienne des Arts de Décoration

SARL du capital de 20.000 dinars

MF : 1512733MAM000

Suivant PV enregistré à la recette des finances de Manouba sous le numéro 18803344 quittance n° M060961 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance sous le n° 20194497 du 30/01/2019 il a été décidé la désignation de monsieur Mahmoud Mohamed Zaki en qualité de cogérant pour une période d'une année.

2019T00356SRLB2

Cession des parts et nomination d'un gérant

Société M.C Sarl

Au capital de 5.000D

Siège social : Av Indépendance n° 180 H-Lif

M.F : 1576083A/M/000

RC : B02149642018

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/1/2019 enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif le 14/2/2019 sous le n° 19700323 quittance n° M008992 et suivant le contrat de cession des parts enregistré à la recette des finances d'Hammam-lif le 1/2/2019 sous le n° 19100226 quittance n° M006029, dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 1/2/2019 sous n° 20195428 il a été décidé ce qui suit :

- Cession de 1500 parts sociales de Mer Ziedi Mohamed Ramzi à Mer Sadok Saadaoui.

- La nomination de Mer Sadok Saadaoui en tant que nouveau gérant.

2019R00611SRLB2

Société BOB CONFECTION

SARL capital social : 60000 DT

Siége social : Rue n°7, Zone industrielle Charguia 1 Tunis

Matricule fiscal : 030170K/A/M/000

Registre de commerce : B1104031996

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire

établie le 22/4/2011 et enregistré à la recette des finances La Charguia en date de 26/4/2011 et sous le n° 11701791 quittance n° M 23366 dont deux exemplaires ont été déposés aux greffes du tribunal de Tunis en date du 2/5/2011, il a été décidé de désigner Monsieur Hdiji Mohamed Wassim en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2011-2012 et 2013.

2019R00617SRLB2

Société : WINNCARE TUNISIA

Siège social : Route de Mahdia, Boulevard de l'environnement 5180 Ksour Essef – Tunisie

Capital : 10.000 Dinars

RC : B 2719192008

MF : 1043837HAM000

CNSS : 00164906-06

Suivant PV de l'AGO annuelle en date du 19/11/2018 enregistré à la recette des actes de Sociétés à Sousse le 29/1/2019 sous le n° 19800326 n° de quittance M000340, il a été décidé :

1- Approbation du rapport de la gérance sur l'exercice comptable qui se termine le 31/3/2018.

2- Approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société au 31/03/2018.

3- Approbation des conventions réglementées visées à l'article 115 du code des sociétés commerciales.

4- Quitus à la gérance et affectation des résultats.

Deux copies des PV, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Mahdia le 13/2/2019 sous le n° H1043837.

2019S00353SRLB2

Société : UNION PLASTIC MAGHREB

Capital : 1 400.000 dinars

Siège social : Route du Pôle Technologique, BP 64 - 5012 Sahline

Matricule fiscal : 1491739BAM000

CNSS : 2224009

Suivant PV de l'AGE en date à Sahline du 30/1/2019, il a été décidé :

- Le changement d'adresse du siège social.

- La modification de l'article 4 des statuts.

- La mise à jour des statuts.

Ont été déposés au tribunal de 1ère instance de Monastir le 13/2/2019 sous le n° 1491739 B deux exemplaires :

- Du P.V de l'A.G.E. enregistré à la recette des finances à Sahline le 31/1/2019 sous le n° 19700150, n° de quittance M003780.

- De la mise à jour des statuts en date du 30/1/2019 enregistrés à la recette des finances à Sahline le 31/1/2019 sous le n° 19700151, n° de quittance M003783.

2019S00354SRLB2

Modification des statuts de la société et confirmation de gérance

RC : B2723372011

MF : 1186808/T

Suite aux différentes cessions des parts et procès-verbal de modification des statuts de la société COMPTOIR GENERAL DES METAUX, enregistré à la recette des finances de Sousse le 4/2/2019, dont deux exemplaires ont été déposés auprès du tribunal de 1ère instance de Sousse (API) le 12/2/2019.

Il résulte que :

Les associes sont : Mr Driss Ben Ouaghrem et Mme Saida Chebili, Mr Karim Badarjah est confirme dans ces fonctions de gérant.

2019S00359SRLB2

Société Clinisys

SARL

Siége social : Route Mahdia 0.5 Sfax

MF : 1545394S/P/M/000

Par acte sous, seing privé en date 30/11/2018 et enregistré à la recette des finances Route de Tunis de Sfax en date du 3/1/2019, quittance n° M000909, et enregistrement n° 19700036.

Il a été procédé aux amendements suivants :

- Extension de la dénomination pour y ajouter Vente matériel informatique et bureautique.

- L'objet social principal de la société devient vente matérielle informatique.

- L'objet social secondaire de la société devient développement des logiciels et des applications Informatiques.

Deux exemplaires de chacun déposé de l'acte précité ont été déposés au registre national des entreprises le 13/2/2019 sous le numéro 20197182.

2019X00312SRLB2

1- Autorisation de l'octroi de cautions hypothécaires en garantie de crédit

2- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Société D'ENTRETIEN DE TISSUS ET ACCESSOIRES "S.E.T.A"

SARL au capital de : 500 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia, km 19, Essaâdi Bouderbéla, SFAX

RC Sfax n° : B25106892009

Identifiant fiscal : 1107882 Q

Affiliation CNSS N°290310-86

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire exceptionnelle des associés en date du 07 octobre 2017, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 10 octobre 2017, sous le n° 17804417, selon quittance n° M004866, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance (Bureau du guichet unique) de Sfax le 21 décembre 2018 sous le n° 201860957/D252662009, il a été décidé :

1- D'autoriser l'octroi au profit des sociétés «TRICOMODE» et «H &M TEXTILE» de cautions hypothécaires

afin de leur permettre l'obtention de crédits bancaires auprès de «WIFAK BANK» et ce consistant dans l'unité industrielle d'une superficie de 13 268 m2 sise à la route de Mahdia km 19 objet du titre foncier n° 120921-19325-19326 Sfax et de donner pouvoir au gérant de la société afin d'établir et signer les contrats nécessaires.

2- De renouveler le mandat de Mr Ridha Ketata, expert comptable, en tant que commissaire aux comptes de la société et ce, pour une période de trois ans qui expirera avec la tenue de l'assemblée générale qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2017.

Le registre de commerce a été mis à jour en conséquence.

2019X00314SRLB2

La société «UNIVERSAL TRADE» SARL

MF : 01349797N/A/M/000

Suivant acte de cession de parts sociales du 29/3/2018 enregistré à la recette des finances à Sfax le 12/4/2018, n° 18102098, quitt n° M002285 dont 2 exemplaires ont été déposés au greffe du T.P.I. de Sfax 1 le 18/6/2018 n° 201830778, il a été décidé :

- L'associé Nabil Mahdi cède ses 44 parts sociales à Mr Samir Mahdi.

2019B00256SRLB2

Société LES DEUX FRERES DE PRODUCTION AGRICOLE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100 000 Dinars

Siège : Route de Mahdia Km 8.5 Sfax

M.F : 1561334 Y N M 000

R.C : B0873302018

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 25 Janvier 2019, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 30 Janvier 2019 quittance n°M000549 enregistrement n°19500511 dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le n°20197438 en date du 14 Février 2019 il a été décidé ce qui suit :

- D'accepter société Global Management And Advices située à Route Mahdia Km 8 Sakiet Eddaier Sfax Matricule Fiscal 1328557 HAM 000 nouveau associé pour la société.

- D'augmenter le capital en numéraire : pour cent soixante dix milles dinars (170000 dinars) par la création de 17000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars.

Suite à cette décision le capital sera ramener à deux cent soixante dix milles dinars (270000 dinars) et par conséquent l'article 7 des statuts sera modifié.

2019B00257SRLB2

Société de Maintenance et Travaux

200 cité El Manara Gabés

RC : B22121152014

MF : 1354099B/A/M/000

Suivant P.V extraordinaire du 11/12/2018 enregistré à la recette des finances Rue Boulbaba Mrabet Gabés le 18/12/2018, quittance n° 68292 enregistrement n° 18708231 dont deux copies ont été déposées au greffe de tribunal de première instance de Gabés le 27/12/2018 sous le n° 201861978, il a été décidé :

- L'acceptation d'un nouveau actionnaire Mr Abdelkader Ben Amara Nouikes Titulaire de la CIN n° 06242466 Promulguée en Tunisie le 21/5/2015 nationalité Tunisienne et qui réside Awled Mansour Belkhir Gafsa.

- La Cession de toutes les parts (99 parts la valeur de chacune 100,000) de Mr Sadok Ben Ali Asfouri titulaire de la CIN n° 03365859 promulguée en Tunisie le 31/10/1996 à Mr Abdelkader Ben Amara Nouikes et la cession de 51 parts la valeur de chacune 100,000 de Mr Lasaad Ben Mabrouk Ben Ali Titulaire de la CIN n° 03377365 Promulguée.

En Tunisie le 11/5/2001 Au Mr Abdelkader Ben Amara Nouikes et la cession de 48 parts la valeur de chacune 100,000 à Mr Mohamed Ben Boubakar Arfa.

- La distribution de part de la société devient comme suit : Abdelkader Ben Amara Nwikis 50 parts, Mohamed Ben Boubakar Arfa 50 parts.

- La nomination de Mr Mohamed Ben Boubakar Arfa gérant et Mr Abdelkader Ben Amara Nouikes cogérant avec les pouvoirs les plus étendus et les pièces bancaires n'ont aucune valeur que si ont été signés par le Gérant et le cogérant en même temps.

2019Z00078SRLB2

Cession de parts

Société LEADERS'CENTERS

Capital social : 13 500 Dinars

Matricule fiscal : 1532833B/A/M/000

Numéro d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale : 596048-80

En vertu du procès-verbal de l'AG extraordinaire réuni le 24 septembre 2018, enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès, sous le n°19700331, quittance n°M004314, en date du 18 janvier 2019 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Gabes sous le n°20193358 en date du 23 janvier 2019 il a été décidé ce qui suit :

- La cession de 450 parts sociales de Mlle Nada Barbana à Mr Wadie Ftirich dans la société Leaders'Centers d'une valeur globale de 5500 dinars (12,222 dinars la part sociale), suivant acte de cession des parts sociales en date du 4 octobre 2018 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès, quittance n°M004316, enregistrement numéro 19700333, en date du 18 janvier 2019.

2019Z00080SRLB2

Sté «BETATEX» SARL

Capital social : 100 000 DT

Rue Fadhel Ben Achour Korba 8070

MF : 0402430/A/M/000

RC : B145301998

Suivant P.V de l'assemblée générale du 28/8/2018, enregistré à la recette des finances de Korba le 3/10/2018 sous le n° 18701984 quittance n° M044652 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Nabeul sous le n° 20191304 le 9/1/2019, il a été décidé :

- Approbation de l'acte de cession des parts sociales de Mr. Mongi Khanfir à Mme. Imen Khanfir

- Mise à jour des statuts.

- Pouvoirs pour formalités.

2019N00257SRLB2

Cession de part sociale de la société

Electromécanique méditerranéenne

S.A.R.L au capital de : Dix mille dinars

Siège social : Rue Sidi Salah 8020 Soliman

MF : 1373236Y/A/M/000

RC : B0721332014

Suivant le procès-verbal de la réunion de l'assemblée extraordinaire en date du 12/12/2018 enregistré à la recette des finances de Soliman en date du 25/12/2018, sous le n° 18702540 quittance n° M053262, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de Grombalia le 4/1/2019 sous le numéro 2019535, il a été décidé :

- La Cession des parts sociales.

- Modification de l'article 6 des statuts.

2019N00258SRLB2

Société SO CO NO M

Capital social : 45.000 Dinars

Rue 7 novembre 7030 Mateur

Matricule fiscal : 07136 X A M000

R.C.N° : B136131997

CNSS : N° 17704419

Suivant acte de cession de parts, en date du 2 novembre 2015, enregistré à la recette des finances de Menzel Bourguiba le 9 janvier 2019 sous le numéro 19700084, quittance n° M002500, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte sous le numéro 20193368 en date du 23 janvier 2019, il a été décidé :

- Approbation de la cession des trois parts sociales de Mr Khalil Ben Mohamed Ourwa à Mr Ammar Ben Mohamed Missar.

- Mise à jour des statuts de la société en conséquence.

2019W00111SRLB2

Nomination du co-gérant

Cession de parts sociales

Société TUNISIENNE DE COMMUNICATION INTERNATIONALE

Siège social : Bizerte centre -7000 Bizerte

Matricule fiscal : 000/M/A/1375705/Q

CNSS N° 530556-63

Suivant actes de cession de parts sociales et de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 juillet 2018 et 4 août 2018 enregistrés à la recette des finances Tarek Ibn Zied le 3 août 2018 et le 8 octobre 2018, enregistrements numéros 18103661 et 18703662 et 18704604 quittances numéros 067231, 0672229 et 084272 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Bizerte, le 23 octobre 2018 sous le numéro 201849184.

Il a été décidé ce qui suit :

- Mme Hareb Souad, a cédé la totalité des parts sociales soit 100 parts à Mr Sakouhi Noureddine dans le capital de la société TUNISIENNE DE COMUNICATION INTERNATIONALE.

- La nomination de Mme Nadia Hnid co-gérante de la société avec les pouvoirs les plus étendus et pour une durée indéterminée.

2019W00112SRLB2

Etablissement secondaire

Société NUANCES EQUIPEMENTS

SARL au capital de 100.000 dinars

Siége social : Route Rejiche 5121 - Mahdia

Identifiant unique : 1205010V

CNSS : 540029-30

En vertu du P.V de l'A.G.O du 30/1/2019 enregistré à la recette des finances de Mahdia en date du 6/2/2019 sous le n° 19700418, quittances n° M007166, déposées au registre national des entreprises de Mahdia le 15/2/2019 sous n° 20197688, il a été décidé :

- La création et l'ouverture d'un établissement secondaire pour la société sis à la Zone Industrielle DKHILA-SAHLINE.

2019I00050SRLB2

TOP SERVICE

SARL au capital de : 1 000 dinars

Siège social : 18, rue de l'artisanat La Charguia II

MF : 1328577M/M/A/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2018 enregistré à la recette des finances le 26 novembre 2018 sous le n° 18508654, quittance n° 120008, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance d'Ariana sous n° 2019913 le 8/1/2019, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Monsieur Marcello Nistri en tant que liquidateur.

2019401047SRLB2

Société GAMMARTH TOURISME ET ANIMATION

SARL au capital de : 100.000 Dinars

Siège social : Lot A7 Gammarth, la Marsa

Matricule fiscal : 1321294Y

RC : B01199822013

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire, enregistré à la recette

des finances la Marsa, le 2/4/2014 sous le n° 14501890, quittance 39870 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° D0130722013 en date du 4/4/2014, il a été décidé :

- Augmentation du capital social du 100.000 Dinars à 500.000 Dinars.

2019401048SRLB2

BAXALTA TUNISIA

S.A.R.L au capital social : 140.000 D

Siège social : Rue de L'euro - Immeuble Selim, Les Berges Du Lac 2, Tunis 1053

Matricule fiscal : 1451484/A/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 23 novembre 2018 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis en date du 5 décembre 2018, enregistrement n° 18807611, quittance n° 9277, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 24 janvier 2019 sous le numéro 20193627, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2016 et 2017, affectation des résultats et octroi de quitus au gérant.

2019401051SRLB2

Société International Eagle Trading - SARL

Rue Azzouz Rebal Résidence El, Kods Manar 2, Tunis

Capital : 20 000 dinars

M.F : 1180723N

Suivant acte SSP, en date au 24 février 2011 enregistré à la recette des finances El Menzah 9, le 18 décembre 2018, n° de quittance 80502, sous le n° 18104415 dont deux exemplaires des statuts ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, sous le n° D24772011, en date du 8 janvier 2019, les associés de la Société International Eagle Trading ont décidé d'approuver l'acquisition de Monsieur Tarek Mohamed Ameur Abdallah de 98 parts sociales.

2019401054SRLB2

Agrément de la cession de parts sociales

Mise à jour des statuts de la société et

Extension de l'activité de la société

Société SILVER SARL

Au capital de : 10.000 dinars

Siège social : Route Chinoise Zone Industrielle Mnihla 2094

MF : 1126756/R/A/M/000

RC : B24189372009

Suivant PV de L'AGE, réunie au cabinet Madame Sonia Kheriji le 1/8/2018 enregistré à la recette des financés de cité ettadhamen sous le n° 18703025 en date du 4/9/2018 déposées 2 copies au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana 23/11/2018 sous le n° 201855109, il a été décidé l'agrément de la cession de parts sociales.

Suivant PV de L'AGE, réunie au cabinet Madame Sonia Kheriji le 27/8/2018 enregistré à la recette des finances de Cité Ettadhamen sous le n° 18703029 en date du 4/9/2018 déposées 2 copies au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana 23/11/2018 sous le n° 201855109, il a été décidé la mise à jour des statuts de la société.

Suivant PV de L'AGE réunie au cabinet Madame Sonia Kheriji le 24/9/2018 enregistré à la recette des finances de Cité Ettadhamen sous le n° 18703321 en date du 27/9/2018 déposées 2 copies au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana 23/11/2018, sous le n° 201855109, il a été décidé l'extension de l'activité de la société soit : La fabrication de divers articles électromécaniques et plastiques et tous articles similaires.

2019401056SRLB2

Société SBS INDUSTRIELS - SARL

Siège social : Rue 7491 N°1-Manar 1-Tunis

Capital : 10.000 Dinars

M.F : 899327M/A/M/000

Suivant P.V de L'AGE enregistré à la recette des finances Manar le 13/11/2018 sous le n° 18502263, quittance n° 59991, dont 2 copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis en date du 18/1/2019 sous le n° D0110142004 il a été décidé l'augmentation du capital social pour passer d'un montant de 10.000 Dt à 800.000 Dt.

2019401066SRLB2

Société LEADER BAG

S.U.A.R.L au capital de : 23 000 D

Siège social : 37, rue El Khansaa Bab Saadoun 1005 Tunis

RC : B01189682016

MF : 1477355D

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue le 14/11/2018 enregistré le 19/11/2018 sous le n° 18504569 quittance n° 81654 à la recette des finances du Bardo, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 20/12/2018, sous le n° 201860686, il a été décidé de désigner Mr Hichem Ben Ammar comme cogérant de la société.

2019401069SRLB2

Société COPRIMCO

SARL capital social : 700 000 D

Adresse : 34 Rue Alain Savary, 1003 Tunis

MF : 33463JPM/000

Suivant PV de l'AGO en date du 28/11/2014, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 3/12/2014, sous le numéro 14804950, quittance n° 79089, suivant PV de l'AGO en date du 24/7/2015,

enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 21/9/2015, sous le numéro 15203985, quittance n° 69637, suivant PV de l'AGO en date du 26/12/2016, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 28/12/2016, sous le numéro 16807224, quittance n° 95109, suivant PV de l'AGO en date du 2/11/2017, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 24/9/2018, sous le numéro 18805815, quittance n° 72108 et suivant PV de l'AGO en date du 10/2/2018, enregistré à la recette des finances cité Malrajéne, le 2/8/2018, sous le numéro 18804873, quittance n°62638, dont deux exemplaires de chaque ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201858653 en date du 11/12/2018. Il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des résultats des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016.

- L'affectation du résultat des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016.

- Quitus au gérant pour les années 2013, 2014, 2015, 2016.

- La nomination de Madame Mariem Ennaifer Talmoudi commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2019401070SRLB2

Société COBAT

SARL capital social : 50 000 dinars

Adresse : 34 Rue Alain Savary, 1003 Tunis

MF : 33553KAM/000

Suivant PV de l'AGO en date du 28/11/2014, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 3/12/2014, sous le numéro 14804952, quittance n° 79169, suivant PV de l'AGO en date du 24/7/2015, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 21/9/2015, sous le numéro 15803974, quittance n° 69634, suivant PV de l'AGO en date du 26/12/2016, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 28/12/2016, sous le numéro 16807225, quittance n° 95110, suivant PV de l'AGO en date du 13/4/2018, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 4/10/2018, sous le numéro 18806095, quittance n° 75611 et suivant PV de l'AGO en date du 10/2/2018, enregistré à la recette des finances cité Mahrajéne, le 2/8/2018, sous le numéro 18804872, quittance n° 62636, dont deux exemplaires de chaque ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 201858666 en date du 11/12/2018. Il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation des résultats des exercices 2013, 2014,2015 et 2016.

- L'affectation du résultat des exercices 2013, 2014, 2015 et 2016.

- Quitus au gérant pour les années 2013, 2014, 2015, 2016.

- La nomination de Madame Mariem Ennaifer Talmoudi Commissaire aux comptes pour les exercices 2017, 2018 et 2019.

2019401071SRLB2

Société AREA ASIAMED SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation

Au capital : 10 000 DT

RC : B24206892010

MF : 000/A/M/1178306D

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1 octobre 2018 enregistré à la recette des finances de Tunis sous le n°18505472 quittance n° 8832 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Tunis le 8/1/2019 sous le n° 2019101, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers définitifs de liquidation.

- Autorisation de clôture de la liquidation de la société.

- Quitus au liquidateur.

- Autorisation d'archivage des documents administratifs et comptables.

2019401072SRLB2

TARPOFLEX

SARL au capital de : 300 000 DT

26 bis, Rue Mosquée Erraoudha, Borj Louzir Ariana

MF : 1016827C

RC : B0357332007

AFF CNSS : 269242-67 Approbations des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2018 enregistré à la recette des finances Borj Louzir en date du 18 décembre 2018 sous le n°18703768, quittance n°M072094. dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana le 29 janvier 2019 sous le n° D034132007, il a été décidé l'approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

2019401073SRLB2

Société 4mk Innovation

SARL au capital : 577 000 dt

Siège : Au 5 bis rue 8610 ZI Charguia 1

MF : 0955666X/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaires du 16 octobre 2018, enregistré à la recette de finances de Charguia 1 le 12 novembre 2018 sous le numéro 18506340, quittance n° 85477, dont deux copies ont été déposées au tribunal de première instance de Tunis en date du 4/12/2018, sous le numéro 201857264, il a été décidé :

- Rectification du délai et mode de convocation de la présente assemblée.

- L'augmentation du capital social 130 000 dt par incorporation des réserves spéciales de

réinvestissement pour le porter de cinq cent soixante dix sept mille dinars (577 000 dt) à sept cent sept mille dinars (707 000 dt) par création de 1300 parts de 100 dinars chacune.

L'article 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

2019401074SRLB2

Société WAFA TRADING en Liquidation

SARL

AV Mustpha Mohsen Borj Louzir Ariana-2073

MF : 1510831/E/N/M/000

En vertu d'une assemblée générale extraordinaire en date de 13 septembre 2018, enregistrée à la recette des finances Borj Louzir à la date 20 septembre 2018, sous le n° 18502868 quittance n° M057255, deux copies ont été déposées au centre national du registre des entreprises à la date du 14 février 2019 sous le n° 20197308, il a été décidé :

- La liquidation de la société et la nomination de Mr Zaid El AAli liquidateur de la société.

2019401077SRLB2

Société BGFI ENGINEERING SARL

Au capital : 40 000DT

Immeuble KHAIRI, Lot B17, 2ème étage B2-5 et B2-6, Centre Urbain Nord 1082, Tunis

RC : B24158342010

MF : 1167331V

CNSS : 342479-69

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2018 enregistré à la recette des finances à Charguia Tunis en date du 27 décembre 2018 sous le n° 18707549 quittance M097649 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance Tunis sous le n° D2424872010 en date du 5 janvier 2019 les associés ont pris la décision d'accepter la démission de gérant et de nommer Mr NICOLAS ZECEVIC en tant que nouveau gérant de la société, et questions diverses.

2019401078SRLB2

Sté "777 TOURS sarl"

MF : 1550502LA/M/000

Affiliation CNSS : 598052-47

Suivant le PV extraordinaire en date du 23/11/2018, enregistré à la recette des finances Le Lac, le 5/12/2018, sous le numéro 18709405 quittance n°3259, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Tunis le 24/01/2019, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- L'acceptation de la démission de la cogérante Madame Wafa Haouari

- La nomination de Madame Amira Elghoul en tant que nouvelle cogérante de la société «777 TOURS sarl» pour une durée de trois (03) ans et avec des pouvoirs limités à la gestion financière et administrative de la société.

- Le transfert du siège social de la société à «Rue Lac lochness, immeuble Alfajr les Berges du Lac 1053, Tunis».

2019401083SRLB2

Augmentation du capital

Société d'Ingénierie Informatique et de Communication «S2i»

Siège social : 10, Rue l'Alhambra 1082 Tunis Mutuelleville

MF : 048293/L

CNSS : 203 897-03

En vertu du procès-verbal de l'A.G.E en date du 10/12/2018 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène le 17/12/2018 sous le numéro 18507819, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 23/01/2019 sous le numéro, il a été procédé à l'augmentation du capital de la société de 3.100.000 DT à 4.100.000 DT avec modification de l'article 6 des statuts.

2019401086SRLB2

Société "MEDITERRANEENNE DES INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRE"

S.A.R.L. au capital de 115.000 D

Siège social : 13, Rue du Thain - Boumhel - Ben Arous

MF : 1245208E/A/M/000

RC : B2418152012

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 11/12/2018, enregistré à la recette des finances à Boumhel en date du 7/01/2019 sous le n°1970031, Quittance n°M000914 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de Ben Arous le 31/01/2019 sous le n°20194873, il a été décidé : Nomination du nouveau gérant Mr Abdelmonem Kaaniche pour les années 2019, 2020, 2021.

2019401092SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société : Cabinet de Conseil & d'Assistance - C.C.A

S.U.A.R.L.

Siège social : 9 Rue d'Algérie, 4000 Sousse – Tunisie

Capital : 10.000,000 dinars

RC : B 196331 996

MF : 23270 WAM 000

CNSS : 136545-66

Suivant PV des décisions annuelles de l'associé unique en date à Sousse du 12 février 2019, enregistré à la recette des actes de sociétés à Sousse le 12 février 2019 sous le n° 19800523, n° de quittance M000559, il a été décidé :

1- L'approbation des états financiers et de l'inventaire des biens de la société arrêtés au 31/12/2018.

2. L'affectation du résultat de l'exercice et quitus à la gérance.

Deux copies des PV et des états financiers ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 3 février 2019 sous le n° 23270W.

2019S00355SRUB2

Augmentation puis réduction du capital & transfert du siège

Chaussures Cousins Mezghani «CCM»

SUARL au capital de 40.000 dinars

MF : 718630M/A/M/000

RC : B19522000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31/12/2018 et enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 4/01/2019 Quittance n°000065 Enregistrement n°19500062, l'associé unique a décidé :

L'augmentation du capital d'un montant égal à trente neuf mille dinars et ce par l'incorporation du solde du compte Rémunérations dues aux gérant pour trente et un mille dinars et du solde du compte courant associé pour huit mille dinars. Par la suite l'associé unique a décidé la réduction du capital pour le montant de trente neuf mille dinars afin d'apurer les pertes enregistrées au compte Résultats reportés.

Il découle de ce qui précède, que le capital de la société reste de quarante mille dinars.

- Le transfert du siège social de la société à la route de Teniour Km 3 impasse Bouchaala n°87 Sfax.

Deux exemplaires de l'acte précité ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 30/01/2019 sous dépôt n°20194761.

2019X00333SRUB2

Sté FRERES ELLOUZ DE MARBRE SUARL

Zone Artizanal, Thala 1210 Kasserine

Capital social : 10.000

MF : 1286774H

RC : B1390742013

Suivant le procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire du 4 février 2019 enregistré à la recette des finances Thela , sous le numéro 19500139, quittance n° M002263, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Kasserine, il a été décidé l'approbation des Etats financiers des années 2018 est provisoire 2019 suite un rapport du commissaire aux comptes daté 1/2/2019, le renouvellement du mandat de gérant pour les années 2019-2020-2021, le changement de la forme juridique qui devient SARL, l'augmentation du capital qui devient 25000,000 DT.

La nomination de la société POLY AUDIT commissaire aux comptes pour les années 2019 jusqu'à 2021.

2019401067SRUB2

Société SELF CLEAN SUARL

Capital social : 12.200DT

MF : 992990Q/A/M/000

RC : B2413132007

CNSS : 269326-54

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date de 10/7/2018 enregistré à la resette des finances El Menzah 6 le 7/9/2018 sous le numéro 18705743 reçu n°M106703 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal d'Ariana le 7/12/2018 sous le n°201858196

Il a été décidé ce qui suit :

- Nomination de Mr. Mohamed Fareh nouveau gérant de la société.

- Changement d'adresse de la société au : 05 Rue Aziza Othmana, el Menzah 7, Ariana.

2019401081SRUB2

Contrat de cession des parts

Société "Meriem Services

«SUARL»

RC : B0145962013

Capital : Mille DINARS

MF : 1288505W/A/M/000

Adresse : Immeuble Nour City, Cité El Khadhra 2035

Suivant contrat de cession des parts du 7 août 2018 enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 6 décembre 2018 sous le n°18106910, quittance n°M091299 Monsieur Hichem Ben Abdallah titulaire de la carte d'identité nationale n°07000580 délivrée à Tunis le 02 septembre 2009 habite actuellement à la Rue 7748 n°05 Sidi Hassine El Sijoumi Tunis et propriétaire de la totalité des parts de la société «Meriem Services» a cédé 50 parts de l'ensemble de ses parts au capital de cette société (100parts) à Monsieur Ibrahim Marwen Jelizi titulaire de la carte d'identité nationale n°093350145 délivrée à Tunis le 10 octobre 2010 et habite au 16 rue Mannoubi Ben Hassine à El Nasr 02 Ariana.

Un exemplaire du contrat de cession a été déposé au greffe du tribunal de première Instance de Tunis le vendredi 8 février 2019

Cet avis a été publié le 13 février 2019 au Journal «Assabah» et au journal «le Temps» quittance n° PM 190185.

2019401087SRUB2

Société «Meriem Services» «SUARL»

RC : B0145962013

Capital : Mille Dinars

MF : 1288505 W/A/M/000

Adresse : Immeuble Nour City, Cité El Khadhra 2035

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2018, enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 12 décembre 2018, sous les n°18507076, quittance n° M092707, il a été décidé :

1) Changer la forme juridique d'une SUARL à une société à responsabilité limitée régie par la loi en vigueur.

2) Rédiger des nouveaux statuts.

3) Transférer le siège social de l'immeuble Nour City. Cité El Khadhraa 2035 à la rue 4877, n°05, Sidi Hassine El Sijoumi, - Tunis, à partir du 1er janvier 2019.

4) Nommer Hichem Ben Abdallah et Ibrahim Marwen Jelizi deux gérants solidaires à la société.

5) Charger Ibrahim Marwen de faire toute la procédure de la publicité.

Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale et des nouveaux statuts a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le vendredi 8 février 2019.

Cet avis a été publié le 13 février 2019 au journal «Assabah» et au journal «le Temps» quittance n° PM190185.

2019401088SRUB2

AUTRES SOCIETES

Cession de parts sociales

Société CVILE PROFESSIONNELLE CENTRE DE SCANNER DE SOLIMAN

Au capital de : 120 000 Dinars

Siège social : Avenue de la République – Soliman Nabeul

MF : 1504925X/A/M/000

Par acte s.s.p. en date du 20/12/2018 enregistré à la recette des finances de Soliman le 4 janvier 2019 numéro de quittance M000540 et numéro d'enregistrement 19100019 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Grombalia le 8/2/2019, il appert que Madame Emna Ben Youssef a cédé cent quatre vingt (180) parts sociales de la société à Monsieur Kaies Chleifa.

2019401049SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à la municipalité le 29/1/2019 enregistré à la recette des finances de la cité Ezzouhour le 1/2/2019 (Quittance n° M006542 enregistrement n°19200124 Hichem Jouini a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Mohamed Taher Zribi sis à rue 4098 n° 72 cité Essaada Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent être déclarées entre les mains du maître avocat SAIDA Ouanes 20 Rue Souk Elasser Beb jdid Tunis dans un délai de vingt jours (20) à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk datée le 14/2/2019.

2019T00344FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 30/01/2019 et enregistré à la recette des finances de Manzel Bourguiba à la date du 30/1/2019 sous la référence n° 19200910, Mme Nafetti Amel a vendu à Mr Chatti Mouhamed et au profit de son représentant légal un fonds de commerce (Une bibliothèque en plus d'une activité secondaire d'impression et de copie) situé à rue Immen Sahnoun Manzel Bourguiba Sahnoun Manzel -Borguiba.

Les oppositions peuvent être acceptées au bureau de Maître avocate Arbia Chatti au N 02 rue 14 Janvier Zaghouan et ce dans un délai réglementaire de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel.

2019T00345FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé qui date de 22/1/2019 enregistré à la recette des finances de Soliman le 5/2/2019 quittance M006639 sous le numéro 00298 monsieur Zouheir Shmingui cin 05088596 a vendu la totalité du fonds de commerce de vente de produit alimentaire épicier sis à 36 rue Farhat Hached Soliman à monsieur Mohamed Hamrouni cin 09766180 demeurant à 36 rue Farhat Hached soliman.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 13/2/2019.

Toutes oppositions doivent être adressées à l'acheteur dans les délais de 20 jours à partir de cette publication.

2019R00628FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 15/01/2019 enregistré à la recette des finances de Sousse le 31/01/2019 sous le n°19200218 reçu n°M008502 Abed Raouf Ben Rjab (titulaire de la CIN 02843018) domicilié à 43 Rue Abederrahmane Iben Abi Bakr cité Riadh Sousse a vendu à Lotfi Ben Rjab (titulaire de la CIN 02864237) domiciliée à la Rue Oum Salma El Makhzoumi cité Riadh - Sousse la totalité d'un fonds de commerce du local situé à la rue Paris n°11 Sousse.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Lotfi Ben Rjab à son domicile situé à la Rue Oum Salma El Makhzoumi cité Riadh Sousse dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

Le présent avis a été publié au journal (Echourouk).

2019S00360FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 5/02/2019) enregistré à la recette des finances de Kairouan le 14/02/2019

sous n°19200378 Quittance N°M015559. Les héritiers du feu Ahmed Achour et qui sont : Hédia Yousfi et ses enfants Chaker, Sofiène, Samia, Ilhem, demeurant à Rue Imem Malek n°140 El Mansoura Kairouan ont vendu et cédé à la société Abid de Commerce et de Distribution «SOCODIS» (MF : 1586129/C/P/M/000), Sarl dont le siège sis à la Rue Antar Ibn Chaded Hammam Sousse, représentée par son gérant Mr Ahmed Abid, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Vente accessoires des fêtes, articles de cadeau et produits divers dénommé «Magasin Achour des Fêtes», sis à Galerie Rifka à la Rue Habib Thameur à Kairouan avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» du 19/02/2019.

2019S00361FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 5/2/2019 enregistré le 5/2/2019 à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse sous le n°M007297 Mr Anis Abroud agissant en sa qualité de vendeur à Mr Ben El Abed la totalité du fonds de commerce sise à avenue El Kortobi Khezama Ouest Sousse consistant en la vente des pièces de rechanges des téléphones portables nommé "PHONE REPAIRE" avec ses éléments matériels et morales

Les oppositions seront faites auprès du Mr Wael Ben El Abed (acheteur) à son adresse à avenue 2038 Khezama Ouest Sousse et l'adresse du fonds de commerce Rue El Kortobi Khezma Ouest Sousse durant 20 jours de la date de cette annonce.

2019S00362FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Il a été doté par Mohamed Ben Abdelhamid Ben Slimen titulaire de la CIN n°02930060 du 26/7/2012 propriétaire du local de Sandwicherie sise à Sousse Rue du Caire Immatriculation Fiscale 000CN 1145751/5 à son fils Karim Sliméne titulaire de la CIN N°084533036 du 26/7/2012 avec tous ses biens corporels et incorporais donation légale sans aucun doute ni réserves éditée par les deux Huissiers Mohsen et Nabil Ayachi enregistrée à la Recette de l'Avenue de l'indépendance à Sousse reçu n°M0682797, enregistrement n°07203412 du 19/01/2019. Toute opposition à cette donation sera reçue à l'adresse du local sis à Sousse Rue du Caire et ce dans 20 jours de son apparition au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2019S00363FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat daté du 21/7/2018, enregistré à la recette des finances de Jebeniana le 13/2/2019 quittance n° M008797 n° d'enregistrement 1920300.

Mr Abdelmajide Ben Mbarek A vendu à Mme Alia Aloïne le fonds de commerce concernant une boulangerie sous le nom "El Izdihar " son adresse El Amra 3036 Sfax.

Toute opposition sera reçue chez le vendeur de fonds de commerce Mr Abdelmajide Ben Mbarek dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

2019X00318FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 31/12/2018 enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 1/2/2019 n° de quittance MOO8217 n° d'enregistrement 19200208 M Yassin Hbayib demeurant à 47 rue Ali Bachhanba Sakiet Ezzit Sfax cin n° 08830245 a vendu à sa mère Layla Maalej demeurant à Zanket Ghroubi Sakiet Ezzit Sfax cin n° 01304957. Le fonds de commerce sis à cité Ons 1 route de Tunis klm 10 Sakiet Ezzit Sfax, destiné pour activité de garderie et jardin d'enfant avec tous ses éléments corporels et incorporels. Il a été publie aux journaux Essabeh et le temps du 13/2/2019.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local indiqué dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

2019X00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée le 23/1/2019 et enregistré à la recette des finances Gremda le 25/1/2019 sous le n° 19200190 reçu M008173, Mr Abderraouf Zghal domicilié à Sakiet Eddaier, titulaire de la C.I.N n° 01200894 a vendu à Mr Ahmed Bjeoui Slimeni, titulaire de la C.I.N n° 11061503 domicilié à Avenue Majida Boulila immeuble Raouassi, la totalité du fonds de commerce de salon de thé sis à route Bouzayene km4 immeuble Naima rez de chaussée nommé «ROBUSTA».

Les oppositions doivent être présentées au bureau de l'avocate Hakmouni Hela sis à 12 rue Salem Harzallah Sfax, ou une copie de l'acte a été déposée et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la présente publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «CHOUROUK» et «LE QUOTIDIEN» du 1/2/2019.

2019X00323FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation de madame Faiza Karray CIN : 00553450 à ses filles Anisa Gargouri CIN : 00296095 et Jihen Majouli CIN

08312416 la totalité du fonds de commerce exploité en magasin dite "Gougouch" son registre de commerce n° A0165612004 sis Résidence Zafir sis Marsa rue Hbib Bourgiba et rue Manfalouti et Abou Kasem Chebi le 21/12/2018 enregistré le 8/1/2019 sous le n° MO01080 par les notaires à Sfax M'hamed Ali et Kais Karray su dit Madame Anisa Gargouri et Jihen Majouli deviennent propriétaire de tout le fonds de commerce.

Les oppositions seront reçues chez l'acquéreur dans l'adresse morakab zefir 1er étage B106 Marsa dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette Annonce a été publiée au journal "ACHOROUK" le 13/2/2019.

2019X00324FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Abou ElKacem Chebbi Sfax, le 7/2/2019 reçu n° 19200386, enregistrement n° Mo15395, Habib Ben Béchir BENSAAD, CIN n° 1266764, demeurant à Avenue Habib Thameur Immeuble Elmanar n 303 Sfax vend à Sabeh Ben Fraj BENSALAH, demeurant à Route ELain Km 0.5 Immeuble Ben Salah Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité à 303 Immeuble Elmanar 1er étage Sfax, avec ses composantes incorporelles seulement destiné pour la vente de vêtements prêts à porter.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Jihen Boudabbous, son bureau à n 3 Avenue Patrice Loumamba Immeuble Sfax city 4ème étage Bureau 26 dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien du 10/2/2019.

2019X00326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de tyna le 6/2/2019 sous le n° 19200139 quittance n° M005605, Mme Saida Bent Med Ali Bouomrani, CIN n° 11074360, sis à route Gabés km 7 cité El Moez n 340 Sfax, a vendu à Mme Khouloud Bent Abdallah Bouhali, CIN n° 05946250, sis au route Gabés km 7 Sfax, le fonds de commerce sis au route Gabés km 8.5 Sfax, avec tous ses élémente incorporels.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'acheteur Mm Khouloud Bent Abdallah Bouhali au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet extrait au Journal Officiel.

Cet extrait est paru au journal Alchourouk du mercredi 13/2/2019.

2019X00327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 4 Février 2019 est enregistré à la recette des finances de Gafsa le 5 Février 2019 n° d'enregistrement 19200779 n° de quittance M004859 Monsieur Adel Ben Bachir Ben Abdallah Mhamdi Titulaire de C.I.N n°06105236 a vendu à Monsieur Mouhamed Alhoucin Ben Rabeh Dalleli, titulaire de C.I.N n°03137308 la totalité du Fonds de Commerce Consistant en un café connu sous le nom de «Big Love» sis à cité Almanzah Ras Alkaf Gafsa.

Les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T auprès du l'Acheteur à l'adresse de fonds de commerce.

La Publicité de ce Contrat est faite au Journal «Echourouk» du 13/02/2019 IP 0219/01840.

2019D00029FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Mohamed Jeridi avocat à Gafsa et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 17/9/2018 Quittance M036485. Mme Monia Saad C.I.N°06145585 sise à Cité Ennour Gafsa a vendu à Mme Fatma Hasni C.I.N°03061634 sise à Cité Ezzouhour Moularès tout le fonds de commerce avec les éléments corporels et incorporels d'un Café connu comme Café Nassim sis à Cité El Fath Sidi Ahmed Zarroug Gafsa.

Toutes les oppositions devraient se faire entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de cette publication au JORT.

2019D00030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 13/02/2019 Quittance n° M020442 et enregistrement n°19300721 Mr Rabha Bent Abdelkader Bezzez a vendu à Mr Youssef Ben Hassen Tarkhani la totalité de Fonds de Commerce de Café de 1ère Catégorie Avenue Dag Hammarskjold à Hammamet.

Les oppositions se font entre les mains de maître Abdelkader Fenina dans les 20 jours qui suivent la publication du présent à l'adresse de son bureau Avenue Ettahrir à Hammamet. Publié aux journaux Essahafa et La Presse le 16/2/2019.

2019N00260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé légalisé à la municipalité de Hammamet le 8/02/2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 8/02/2019 sous numéro de quittance M018152 et n° d'enregistrement 11968141; Mrs. Hamda Idoudi C.I.N n°08229908 fait à Tunis le 02/11/2010 demeurant à zanket kmayes Tarnen - Hammamet a vendu à Mr. Hsan Sefsafi n° CIN 11968141 fait à Tunis le 19/02/2018 demeurant à El Fath - Kairouan, la

totalité du fonds de commerce exploité au commerce d'alimentation générale en détail sise à Zanket Kmayes Tarnen - Hammamet.

Toute opposition devra se faire auprès du bureau de l'avocat Maître Haloui Jihen ;avocat à la cour d'appel dans son bureau sis à Avenue Habib Bourguiba (en dessus de la Banque ZITOUNA) Hammamet dans tes 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal «Chourouk» du 16/02/2019 (IP719 /121) et journal «Le Quotidien» du 16/02/2019 (IP719/121).

2019N00262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 7/02/2019 enregistré à la recette des finances Korba le 14/02/2019 sous le n°19200329 quittance n°M009318, Mohamed Ben Taieb GRAIRI titulaire de la c.i.n n°06264766 a cédé à Mr Raouf Ben Mohamed Salah Ben Salem titulaire de la c.i.n n°06466027, la totalité du fonds de commerce sis à avenue 9 Avril Korba en tant que magasin d'article de ménage.

Les oppositions seront adressées à l'acheteur au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal la presse du 20/02/2019.

2019N00263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13/2/2019 enregistré à la recette de finances Kairouan le même jour quittance n° M015321 Talbi Seyed a vendu à Talbi Mansour le fonds de commerce "Boulangerie" nommée Boulangerie Elkhadra exploité dans le local sis Elhadra Kairouan Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur au domicile du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la parution.

Cette annonce est publiée à «Echourouk».

2019H00051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce Par acte sous seing privé daté le 13/2/2019 et enregistré à la recette des finances de Monastir le 14/2/2019 sous le numéro 19200798 quittance n° M010535 Monsieur Khaled Ben Abdelhamid Lamiri demeurant à avenue Mohamed Mhalla Monastir, a cédé à Monsieur Ahmed Ben Abdelmomen Hamas demeurant à avenue Amira n° 5 Monastir, la totalité du fonds de commerce situé à avenue Mohamed Mhalla Monastir exploité comme agence de location de voiture.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cette annonce au J.O.R.T entre les mains de Maître Mohamed Rokbani situé à l'avenue de la République immeuble Baraka 2-2ème étage Monastir.

Le même avis a été publié au journal "Alchourouk" du 16/2/2019.

2019P00172FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ksour Essef le 11 janvier 2019 sous le n°2669.

Mr Taher Ben Ahmed Ben Mahmoud Rhaiem Wannes de nationalité tunisienne titulaire de la C.I.N n : 08254573 rendue le 4 mai 2009 et sise à Abu Kacem Chabbi Ksour Essef Mahdia a cédé tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à vendre les épices et les fruits secs sis au magasin n°6 de marché quotidien nouvelle, avenue Palestine Ksour Essef Mahdia à Oussama Ben Abdelhamid Ben Mahmoud Hélaoui de nationalité tunisienne titulaire de la C.I.N n°389228 rendue le 16 Avril 2018 et sise à 69 avenue Habib Bourguiba Ksour Essef Mahdia.

Les oppositions se font entre les mains du maître Mokhthar Ben Belgacem avocat, son bureau sis à avenue Habib Thamer Ksour Essaf Mahdia dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

2019I00052FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Douar Hicher le 21/1/2019 quittance n° M003733, Enregistrement n° 19200103, Mr Hamdi Ben Ammar Ben Abderhman Arfaoui, demeurant au 12 Rue El Kadhi Mousa Ben Yassin Douar Hicher Mannouba, CIN n° 09152341, a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 16 Rue Khaled Ibn Walid douar Hicher Mannouba, RC n° A2638122018. Dépôt N° 20188520 à Mrs Khaled Ben Salah Arousi Lakhel et Khaled Ben Mahmoud Ben Romdhan El Abidi.

Toute opposition doit être déposée entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Chadhlia Ben Mansour à son cabinet sis à 18, Rue El Hédi Chaker Mannouba, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Le Quotidien le 11/2/2019.

2019401057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 23/1/2019 enregistré à la recette des finances de Nouvelle Medina Ben Arous le 23/1/2019 quittances n° M005439 enregistrement n° 19200212, Monsieur Souhil El Kefi demeurant à

la résidence Ecchbi App 22 Maison 2,3 El Mourouj Ben Arous a vendu le fonds de commerce à Monsieur Heythem Ben Ahmed Boulehmi destiné à la vente et réparation des téléphones portable et accessoire exploité au local sis au n° 10 rue Hbib Thameur Ben Arous avec ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officielle de la République Tunisienne toute opposition après les délais légaux sera nulle et non avenue. Cet avis à été publié en arabe au journal «Echourouk» du 5/2/2019 et en français au journal la Presse du 9/2/2019.

2019401060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte ssp enregistré à la recette de Av Habib Themer Tunis le 20/8/2018 quittance M59483 enregistrement 18203229 Mr Sleh Eddine Ben Zrig a vendu à Mr Saber Zayeni la totalité du fonds commerce exploité comme tout commerce au local n°4 Bis place Ali Zwawi Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être présentée entre les mains de l'acheteur au 4 rue Said Marchawi cité ebn Sina Tunis dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition du présent communiqué.

Ceci a été publié au journal le Temps en date du 18/2/2019.

2019401082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances La Goulette le 10/01/2019 sous la quittance n°361, enregistrement n°19200206 madame Bchira Bent Ali Ben Sadek Medyen Epouse Bayoudh a vendu le fonds de commerce exploité dans le local situé à la rue Habib Bourguiba n°7 l'Aouina Tunis tous types d'activités commerciales à Mr Tarek Ben Mohamed Ben Youssef Elbahri.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur au 11 rue Hammamet Cité Ibn Khaldoun Tunis dans les vingt jours au plus tard après la publication de cette annonce au jort.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 22/01/2019.

2019401084FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing enregistré à la recette des finances du Lac sous le numéro 19200711, enregistrement n°M009767. Monsieur Oussama Abderrahim Ben Cherif Alabbassi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments matériels et morals sis à Résidence Berceau de Lac, Jardin du Lac, Lac 2, 1052, Tunis à Monsieur Malek Khalil Haddar.

Les oppositions sont ouvertes à l'adresse du fonds de commerce dans un délai maximum de 20 jours de la date de cette publication, toute opposition après cette date sera annulée. Cette publication a été publiée au journal Achourouk du 13/01/2019.

2019401089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 12 Février 2019 enregistré le 14 Février 2019 à la Marsa (M021737-19200876) Mme Raja Ben Mustapha Ben Ahmed Ben Amor titulaire de la Carte d'identité nationale n°04604738 du 28/4/2018 a vendu à Mr Slimane Ben Mohamed Elraouf Ben Elhedi Kahia, titulaire de la Carte d'identité nationale n°05459463 du 23/11/2018, la totalité du fonds de commerce de la Pharmacie de jour exploité au local commercial sis au Rue El Koweït n° 60 Djebel El Khawi El Marsa Tunis et dont le dépôt prescrit par la loi a été effectué auprès des greffes du Tribunal de première instance de Tunis sous le n°A0167312006.

Les oppositions doivent être adressées au bureau du rédacteur de l'acte Maître Khaled Khiari, Avocat à la cour de cassation, titulaire de la carte d'identité nationale n°05186922 du 29/8/2014, M.F : 747932/L, sis 61 Avenue Habib Bourguiba Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente vente a été publié au Journal «Echourouk» du 17/02/2019 (Page 8).

2019401091FCCC2

Location gérance libre

Gérance libre

En vertu d'un acte s.s.p enregistré le 31/1/2019 à la recette des finances de La Goulette sous le n° 19300624 quittancé n° M12125, Mrs Mohamed, Moncef et Hamadi Mathlouthi donnent en gérance libre la totalité du fonds de commerce du café catégorie 1 à Mr Frej Dahmani sise à Ain Zaghouan au 32 Rue Ossman Bahri Tunis avec tous ses éléments corporels et morals et ce pour la période du 1/1/2019 au 31/12/2021. un avis a été publié aux journaux le Quotidien et Achrouk du 13/2/2019.IP 119/00559.

2019T00346FCCC3

Location Gérance Libre

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sousse le 29/01/2019 n° de quittance M005786 et n° d'enregistrement 19300217. La société L'Horizon Sarl enregistrée au registre de commerce au tribunal de première instance de Sousse sous le n°B0942642008

donne en location gérance à la société EXELIUM Sarl, MF 1607562/J, à titre de gérance libre pour 5 ans le fonds de commerce situé au complexe immobilier «le Monaco» - Bvd 14 Janvier - Sousse et ayant pour activité restaurant touristique sous la dénomination commerciale «LE VINTAGE».

2019S00358FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite à un acte soussigné enregistré à la recette des finances à route de Tunis à Sfax le 22/1/2019 quittance n° M007534 enregistrement n° 19300205, Souad El Mhadhbi donne en location durant 2 ans avec tacite reconduction à partir du 1/1/2019 jusqu'au 31/12/2020 à la Sté BesBes Beauty Sarl 1604580Y/A/M/000 son fonds de commerce d'un centre de balnéothérapie sise à la route de Taniour km 0.5 Sfax publié au journal «LE QUOTIDIEN» du 14/2/2019.

2019X00316FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Hannibal science et culture.

Adresse : 10 Rue Ethikrayat Cite Ethidhaa Clte Ben Younes Tunis.

Sujet : Science culturelle.

Les buts : Aider le jeunes dans le domaine de créativité scientifique, culturelle artistique et autres...

Le président : Mr Massaad Boufath.

Secrétaire général : Mr Mondher Dachraoui.

Date le 15 novembre 2018 Numéro de reçu n° 254 658 153 TN.

2019T00347APSF1

Constitution d'un Syndic de Copropriété

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du Syndic des copropriétaires de la «Résidence El Moez» du 7 janvier 2018 enregistré à la recette des finances de Bab Souika Tunis le 8 janvier 2019 sous le n° 3562868, quittance n° M009194 le Syndic de Copropriété de l'immeuble «Résidence El Moez» sise 5 Rue El Maamoura Bab El Khadra Tunis, est constitué :

- Monsieur Nouaouri Med Amine Président.

- Monsieur Hatem Bhir Trésorier.

- Monsieur Ibrahim Chaouali Membre.

- Mme Leila Chaouali Membre.

2019T00348APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'association des journalistes du site «Nawat».

Objectifs : Développement de la scène médiatique et consolidation de la culture citoyenne.

Adresse : 12 rue du Sénégal Le Belvédère - Tunis 1002.

Président : Mr Thameur Mekki.

2019T00351APSF1

Annonce

Nom de l'association : Association Maryam pour l'environnement, la culture et le développement.

Objectifs de l'association :

1- Définir les énergies naturelles, culturelles dans la région de Ouechtata et contribuer à sa conservation :

2- Promouvoir la prise de conscience et la culture environnementale nécessaires pour préserver les ressources naturelles de la région et contribuer à instaler l'esprit de citoyenneté.

3- Contribuer à la protection des forêts restantes, des animaux et des plantes menacées d'extinction.

4- Contribuer à l'instauration d'une culture environnementale équilibrée.

5- Contribuer à soutenir et à encadrer la créativité des émergents.

6- Contribuer à la revitalisation de la scène culturelle de la région et renforcer le rôle du travail culturel.

7- Travailler à la création d'un modèle de développement en accord avec les spécificités du corps.

8- Encourager les investissements dans l'environnement et l'écotourisme.

9- Travaux de marketing et de promotion du produit de tourisme environnemental local.

10- Coopérer avec les organisations et associations actives dans les domaines de l'environnement, de la culture et du développement dans le cadre de la loi.

Le siège de l'association : Al-Majlis et Ouechteta 2012.

Composition de la fondation :

- Atef Mechergui : Président de l'association.

- Mouldi Hafsi : Secrétaire général de l'association.

- Salim Mechergui : Vice-président.

- Samia Mechergui : Trésorière.

- Ali Hasnaoui : Membre chargé des activités culturelles.

- Emna Dalaie : Membre chargée de la recherche en gestion de projet et en développement.

- Fairouz Bahri : Membre responsable des activités environnementales.

2019R00615APSF1

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE CAMELIA

Impasse de l'UMA - La Soukra

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale des copropriétaires de la résidence CAMELIA, tenue le 31 Août 2018 enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 18/09/2018, enregistrement N°18806773, quittance N°098413, et de la décision n° 4981 du président de la Municipalité de La Soukra en date du 26/12/2018, le bureau de syndic est constitué de :

Présidente : Mme Hannen Bellaaj.

Vice Président : Mr Jamel Ghamgui.

Trésorier : Mr Anis Chouaref.

Trésorier Adjoint : Mr Imed Jedidi.

Secrétaire Générale : Mme Nabila Rekik.

Les membres :

Mr Mohamed Hechmi Ayachi.

Mr Talele Chargui.

Mme Samira Ghadab.

Mme Salwa Yaakoubi.

Mme Bouthaina Boujeh.

2019R00616APSF1

Constitution d'une association

Nom : dream and créativity

Objectif : contribuer à l'importance de la culture et la créativité

Adresse : 13, Rue Kairouan - Ben Arous

Président : Haithem Ben Atia

Secrétaire générale : Rania Amar

Trésorier : Badredine Ben Moussa.

2019R00620APSF1

Constitution d'une Association

Nom : Association des anciens écoliers de l'école primaire Bijgua Bouarada Siliana.

Siège : l'école primaire Bijgua Bouarada Siliana.

Objectifs :

- La garantie des relations entre les différentes générations de l'école.

- L'enseignement de la culture des droits de l'homme et de la protection de l'environnement et particulièrement l'entretien, la maintenance et réparation de l'école Bijga.

Les membres :

- Président : Omar Weslati

- Secrétaire général : Cherif Ben Hmida

- Trésorier : Chokri Mejri.

2019R00625APSF1

Constitution d'une amicale

Nom de l'association : AMICALE DES AGENTS ET CADRES DE LA SOCIETE ELLOUHOUM.

Adresse : Av 03 Août 1903, El Ouardia 1009, Tunis

Objectifs :

- Fournir des aides sociales et culturelles, loisir, ... au profit des adhérents.

- Fournir des subventions exceptionnelles et des tickets de repas.

- Renforcer les liens sociaux et de solidarité entre les adhérents.

Dirigeants :

Président : Ahmed Houimli

Trésorier : Elmonji Harzli

03 Membres :

- Mourad Oueslati

- Maissa Becha

- Rakia Chakroun.

2019R00637APSF1

Constitution d'une société

Nom association : IjouGdena

Adresse : 6 rue mosquée el Ghoraba Taourit Houmt Souk Djerba 4180.

Objectif : Le Développement du tourisme alternatif et culturel.

Membres :

Président : Alaa Barbou

Secrétaire générale : Imen Cherif

Trésorier : Mahdi Ben Romdhan.

2019R00638APSF1

Constitution d'une association

Le nom : Association «AHEBA ELRACHIDIA».

Le lieu : Le lycée régional de la musique Sousse Rue Ksarhlal 4000 Sousse.

Le sujet : Culturels et loisirs.

Les buts :

- La participation à la conservation du patrimoine culturel Tunisien et la musique du MALOUF.

- La participation à l'apprentissage des jeunes l'art de MALOUF Tunisien

- La participation à organiser des évènements musicaux du MALOUF et de la musique Tunisienne.

Le président de l'association : Khaled Slama.

Secrétaire générale : Jalila Ajbouni.

Trésorière de l'association : Hanen Ben Saad.

2019S00356APSF1

Syndicat

Suite à un procès - verbal de la séance de formation enregistré à la recette des finances Av : Hbib Bourguiba Sfax le 11/02/02019 sous le N : 0112339 est formé un syndicat :

ORGANISATION NATIONALE DES ECOLES DE CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE (O.N.E.C.S.R).

Adresse : rue Atlass Immeuble Essalem 3000 Sfax.

Sujet : Conduite et sécurité routière.

But : - Défendre les droits des professionnels, protéger leurs intérêts et les représenter auprès des autorités compétentes.

- Sollicitation à la réduction des accidents de la route.

- Contribution au développement du système de permis de conduire et de la sécurité routière.

Président fondateur : M. Fetoui Amor

2019X00317APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association Dhekra.

Catégorie : Culturelle.

Siège social : Conservatoire régionale Sidi Bouzid.

Président : Feydi Chiheb.

Secrétaire général : Hédi Ebdelli.

Trésorier : Abdelbaki Omri.

PV N°34135 du 2 octobre 2018.

2019X00325APSF1

Constitution d'une association

Nom : Art et élévation

Adresse : L'institut régional de musique de Sfax

Objet : Sensibilisation et développement du patrimoine culturel et artistique/ participation et organisation des festivals / formation d'orchestre symphonique

Compte rendu de l'inspection du numéro 48412 du 18 octobre 2018

Président : Latifa Trabelsi

Secrétaire général : Mahdi Hadj Salah.

2019X00328APSF1

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble Naïma Palace sis en route

Bouzaiene km 4 - Sfax

En vertu du PV de l'AGC de l'immeuble Naïma Palace, du 7 janvier 2018, enregistré à la recette des finances le 9 janvier 2019, sous le n°19800160, quittance M000172, le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Naima Palace est constitué, sis en route Bouzaiene km 4 - Sfax.

Et en vertu du dite PV, et après les élections, le bureau syndical est composé de :

- Mr Sallemi Khalil : Président du syndicat

- Mr Kolsi Athef : Trésorier

- Mme Ben Omor Lobna : Membre

- Mr Khoufi Najib : Membre.

Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble Naima Palace entame ses travaux officiellement le 7 janvier 2018.

2019X00338APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE SFAX «A.A.S»

Objet : La contribution au développement de l'architecture tout en préservant les particularités architecturales de Sfax.

Siège social : immeuble la couronne deuxième étage appartement n°B04 Sfax el Jadida 3027 Sfax.

Procès-verbal de vérification n°18458 du 21 septembre 2018

Président : Aymen Fourati

Secrétaire général : Abir Bouattour

Trésorier : Mohamed Achraf Chakroun.

2019B00254APSF1

Constitution d'une Association

Dénomination : Association Pilote de Taekwondo

Sujet : Association Sportive

Siège social : Sidi Ahmed Zarroug Gafsa

Objectif : Promouvoir et la pratique du sport de taekwondo

Président : Jallel Torch

Trésorier : Omar Smairi.

2019D00024APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association voix des Cadres Supérieurs Retraités de la Compagnie des Phosphates de Gafsa

Siège social : Cité El Amel 2, Sidi Ahmed Zarrouk, Gafsa 2112.

Objectifs :

- Assurer et maintenir les relations entre les cadres supérieurs retraites de la Compagnie des Phosphates de Gafsa

- Contribuer à la promotion de l'entreprise

- Organiser des activités culturelles et de loisirs au profit de ses adhérents

- Contribuer au soutien matériel et moral aux Cadres Supérieurs Retraités de la Compagnie des Phosphates de Gafsa

Le comité constituant :

- Ncib Ezzeddine : Président

- Jebbari Amor : Secrétaire Général

- Taleb Ali : Trésorier

- Membres : 08.

2019D00025APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des anciens de l'école Ali Belgacem à Chenini

Adresse : Ecole Ali Belgacem Chenini Gabès 6041

Type : développement et culture

Objectifs :

1. Renforcer les liens entre les générations

2. Aider les élèves ayant des besoins particuliers

3. Améliorer les résultats scolaires des élèves

4. S'occuper de la question culturelle et écologique à l'intérieur de l'école Membres du bureau:

1. Président : Meftah Brahim

2. Secrétaire général : Barbana Faten

3. Trésorier : Jabri Mahmoud.

2019Z00079APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association de jeune Bou Argoub.

Adresse : Rue Abou Baker Seddiki Cité Horria Bou Argoub Nabeul.

Les fondateurs :

- Président de l'association : Bahri Sabrine.

- Secrétaire général de l'association : Mekki Ramzi.

- Trésorier de l'association : Touhami Ali.

- Vice président : KlaiAla-Eddine.

- Trésorier adjoint : Borni Houssem.

- Chargé de Médias : Garci Ezdine.

- Vice secrétaire général de l'association : Bahri Tarek.

- Membre : Saadaoui Hamdi.

- Membre : Gmati Ahmed.

- Membre : Gmati Hafedh.

Sujet : Diffuser la culture du volontariat dans La société et former une jeunesse pionnière dans son domaine d'activité dans la société.

Objectifs :

- Inciter les jeunes à croire en leurs capacités et à structurer.

- Développer leurs compétences.

- Contribuer à l'avancement du système éducatif.

- Eduquer les jeunes à la gestion des affaires publics.

- Etablir des valeurs de dialogue, de solidarité, de tolérance et de fraternité.

- souligner les phénomènes sociaux qui les entourent.

- Renforcer l'intégration et la communication avec les composantes de la société.

2019N00259APSF1

Composition de l'association

Nom : Amicale du Personnel du Complexe Universitaire de Rejiche.

Catégorie : Culture, loisir conscientisation Sociale.

Objectifs :

Renforcer les liens d'affection. La solidarité et La synergie entre les différents adhérents de l'amicale.

Siège : institut Supérieur des Etudes Appliquées en Humanités de Mahdia, route de Réjiche 5121 Mahdia

Le président : Hmidi Rafik

Secrétaire générale : Bannour Melika

Trésorier : Benhmida Neji.

2019I00051APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association de l'environnement et protection de l'Océan au Béchri

Objet : Environnementales

Objectifs : Contribuer à la préservation de l'environnement- Sensibiliser les citoyens aux dangers de l'environnement- Protection des ressources naturelles - coopération avec les départements concernés pour développer des stratégies des luttes contre les dangers environnementaux.

Siège social : Béchri souk lahad Kébili

Bulletin de dépôt N° : RR2 31213301 TN le 19/6/2018

La structure administrative :

- Le président : Msaddek El Amine

- Le secrétaire général : Bouhlel Iyadh

- Le secrétaire financier : Msaddek Abdellatif.

2018O00138APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association pour la communication et le développement à fatanza

Type : Une association de développement culturel

Objectifs : - Contribution au développement économique, social, culturel et environnemental

- Encourager les projets de nature locale et rechercher des sources de financement

- Préserver le patrimoine culturel et historique et protéger l'environnement Lier les relations de coopération et de partenariat avec toutes les organisations

Bulletin de dépôt n°RR 238651338 TN le 14/11/2018.

La structure administrative :

- Le président : Saleh Bin Hammadi Belgacem Mahjoub

- Le secrétaire général : Altayib Bin Alssasi Bin Ali Bin Ibrahim

- Le secrétaire financier : AFhum Bin Ali Ben Mohamed Asaalihi.

2019O00017APSF1

Constitution d'une association

Nom : Dar El Eez

Adresse : 17 Rue Sidi Attaoui Tunis 1006

Objectifs : Contribuer à aider les familles en besoin et les intégrer dans la vie sociale Contribuer à la lutte contre le phénomène des sdf en coopérant avec les autorités officielles Contribuer à mobiliser la société pour lutter contre la violence sociale.

Contribuer à construire une société démocratique basée sur le respect des droits de l'homme.

Membres : Moez Abdelali, Soumaya Ousji, Chaima Ben Abderrazak.

2018409742APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association du développement durable et du travail solidaire de Skhira

Objectifs : la contribution à la promotion de la zone de Skhira et à la réalisation de son développement global et durable, la contribution à l'aménagement et à la l'entretien de l'infrastructure de la zone de Skhira et l'amélioration de ses différents services, la contribution à l'assistance des nécessiteux et des personnes à revenu limité conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les disponibilités.

Siège : Fidh Aouidette - Skhira 9061 - Testour - Béja

Comité de direction :

- Président : Ouelhazi Mohamed Habib

- Secrétaire général : Ouelhazi Abdelhafidh

- Trésorier : Ouelhazi Hédi

- Membre chargé d'adhération : Ouelhazi Lassad.

2019401079APSF1

Homologation de résolutions

«Syndicat des copropriétaires de l'immeuble ElKaouthar sis en route de Tunis km 10 - Lotissement El Ons - Sfax,

En vertu du PV de l'AGO du 16 décembre 2018, enregistré à la recette des finances le 25 janvier 2019, sous le n° 19800156, quittance M006360, un quitus a été accordé sans réserve aux membres du syndicat des copropriétaires pour la période du 5 novembre 2017 au 15 décembre 2018.

L'AGO a ratifié l'élection d'un nouveau bureau syndical qui se compose :

Mr Abida Abdarraouf : Président du syndicat.

Mr Mallek Kamel : Trésorier.

Mr Fakhfekh Lasaad : Membre.

Mr Njeh Mahmoud : Membre.

2019X00313APSF2

Changement de dénomination et de domiciliation

Renouvellement de la composition du comité directeur du club

Siège : résidence le Palace 4éme étage appartement n° 12 Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Matricule fiscal : 000/NP1344817/Q

L'association Minifoot Club de Tunis annonce que suite aux décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire détenue le 7 décembre 2018 il a été procédé au :

1- Changement de la dénomination de l'association : qui devient Football Club de Laaouina.

2- Mutation de sa domiciliation à l'adresse suivante : 20 Rue Habib Bourguiba Laouina 2045 Tunis

3- Changement de la composition du comité directeur comme suit :

- Mongi Amaimi : Président.

- Mohamed Manssouri : Vice-président.

- Houssem zayeti : Secrétaire Général.

- Elyesse Ghoula : Trésorier.

- Karim Omar : Membre.

- Khatoui Ben Sassi : Membre.

- Mohamed Habib Khayati : Membre.

2019401055APSF2

Désignation d'un nouveau bureau de syndic

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de la résidence ERABLE du 31 octobre 2018, enregistré à la recette du Lac en date du 23 novembre 2018 sous le numéro 18809005, quittance numéro M118916, il a été désigné un nouveau bureau de syndic composé comme suit :

- Mr Mohamed Zaguia (Président).

- Mr Amine Hammami (Trésorier).

Membres :

- Dr Hela Zribi.

- Dr Ahmed Belkhadhi.

- Mme Hanem Kallel.

- Dr Monia Rahoui.

- Mr Abderraouf El May.

2019401076APSF2

Clôture de liquidation de l'association

Diar Errahma

Suivant ordonnance émanant du juge commissaire auprès du tribunal de première instance de Tunis en date du 31/01/2019 il a été décidé la clôture de la liquidation de l'Association Diar Errahma et par la suite la cessation du matricule fiscal auprès de la recette dos finances Montplaisir suivant quittance n°M015313.

2019401085APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ben Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/Fax : 71-237-601

M.F : 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : S.T.B, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n° B 182331996 représentée par son P.D.G sise à Tunis rue Hedi Nouira.

2) Débiteur principal : Louhichi Ben Tahar Belghith, boulanger, CIN 06313079 demeurant à Béni Khiar, Hinchir Ghardaya, gouvernorat de Nabeul.

*3) Adel Ben Hamadi Kabtni, CIN 05134022 demeurant à Meznin Beni Khalled gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour, 3 rue Abdrahman Ben Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720 KAP 000

4) L'immeuble mis en vente : c'est un immeuble immatriculé objet du T.F n°560961 Nabeul dénommé «el Mostakbal» situé au nord ouest de la ville d'Esomaa exactement à GHARDAYA dans une zone agricole d'où on accède par une route secondaire reliant beni khiar à beni khalled, c'est un terrain agricole à vocation d'une carrière de sable n'est pas exploité il nécessite des travaux d'aménagement pour qu'il sera exploité de nouveau dans l'activité agricole

5) Prix de la vente : est fixé à 92.400.000 dinars outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le lundi 25/3/2019 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T00354VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet de Maître Mohamed Samir Abdellah

T.V.A : G/A/P 186707

Poursuivant : la Société Financière de Recouvrement de Créances (SO.FIN.REC), S.A en la personne de son représentant légal, RC n°B120262001, agissant par subrogation au nom de la Banque Nationale Agricole ayant élue domicile à l'Arab Debt Recovery (A.D.R), en la personne de son représentant légal, son siège au 5, rue Talleyrand - 1002 Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Samir Abdellah, Avocat à la cour de cassation, Imm. «L'étoile du nord» - Bloc B - Centre urbain nord -1004 Tunis, M.F : P/A/0186707G.

Parties saisies : 1/ Les Etablissements Mohamed Juini et Compagnie, S.A.RL, en la personne de son représentant légal, RC n° B17831996 à Siliane, M.F. n°041119 R, demeurant avenue Habib Bourguiba - Krib - Siliana.

2/ Mohamed Ben Bachir Juinis, commerçant, C.I.N n°04390403 du 25/06/1977; demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba - Krib - Siliana.

Immeubles à vendre :

1- Immeuble revenant à la 2ème partie saisie, objet du T.F n° 97681 Tunis, dénommé «Dar René Delarue» d'une superficie de 1007 m² situé à la rue Ibn Khadoune n° 60 à Tunis. Il consiste en un grand bâtiment en charpente métallique se compose d'un atelier, un dépôt et un espace de 69 m². Il comprend un rez-de-chaussée et un étage comprenant des bureaux.

2- Des parts indivises revenant à la 2 partie saisie de l'immeuble objet de T.F 506/7427 le Kef dénommé «Moustie 8» situé à l'angle de l'avenue Bourguiba et la rue Slimane Ben Chaabéne -le Krib Gouvernorat de Siliana, consistant en un terrain de 500 m² sur lequel se trouve une construction de 2 étages : au rez-de-chaussée se trouve un magasin exploité par la 1ère partie saisie, de vente de matériels agricoles avec des bureaux. A l'étage d'une superficie de 212 m² se trouve un appartement comprenant un salon, une salle de séjour, 3 chambres à coucher dotées de salles de bains et une cuisine. L'appartement est équipé de chauffage central, l'eau potable et l'électricité.

Mise à prix :

1- Pour l'immeuble objet de T.F n°97681 Tunis : 1.510.500,000 DT

2- Pour les parts indivises de l'immeuble objet de T.F n°506/7427 le Kef : 537.320,000 DT majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le vingt six Mars deux mille dix neuf (26/3/2019) à partir de 9 H du matin, devant la chambre des criées près du Tribunal de première instance de Tunis, palais de justice - Avenue Bab Bnét - Tunis.

La visite du lieu de la vente : Tous les jours, suivant l'horaire administratif.

- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant et prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du Tribunal.

- L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise à prix, ou par chèque certifié ou par caution bancaire définitive.

- Pour participer aux enchères, les étrangers doivent être munis de l'autorisation de M. Le Gouverneur compétent.

Le Gouverneur compétent.

2019R00629VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Imed Boussabat Avocat

65 Av Ali Belahouen Bab Souika

Tel/Fax : 71 571 717

La partie poursuivante : les Héritiers de Mohamed Sadok El Behi : Sa Veuve Hedia Zaiani et ses fils Hattab Mohamed Ramzi et Saida Elus leurs Domiciles au cabinet Maître Imed Boussabat Sise au 65 Av Ali Belahouen Bab Souika Tunis.

Les copropriétaires :

1/ Mrs Abdelaziz Ben Mostapha El Behi 06 rue Mothanna Chibani Cité Ibn Sina

2/ Mme Nozha Bent Mostapha El Behi 17 rue Sidi Belhassan Sefli Montfleuri

3/ Mme Arbia Bent Mostapha El Behi 02 rue Tripoli La Goulette

4/ Mme Nabiha Bent Mostapha El Behi 17 rue Sidi Belhassan Sefli Montfleuri

5/ Les Héritiers de Mrs Ali Ben Mostapha El Behi : Sa veuve Soufia Ben Brahim et ses fils Belhassen, Mohamed Chedly, Khmar et Mohamed Aymen 07 rue Alam Khaznadar.

L'avocat poursuivant : Maître Imed Boussabat Av Ali Belahouen Bab Souika n°65 Tel/Fax 71 571 717

L'immeuble saisi : La totalité de l'immeuble sise au 17 rue Belhassen Sefli Montfleuri consiste en une maison arabe habitable en bon état d'une superficie de 186 m² non enregistrée

- Rez-de-chaussée d'une superficie de 146 m², son entrée rue Belhassen Sefli contenant 05 chambres, cuisine salle d'eau et lobby (وسط دار) (de 40 m² ancien couvert de faillance à un mètre du sol équipé des installations nécessaires.

Mise à prix : Cent quatre vingt dix sept mille neuf cent dinars (197900.000) majorée des frais.

La date et lieu de la vente : le Mardi 19/3/2019 à 9 H devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Tunis

Visite : Tous les jours de la semaine

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Imed Boussabat Av Ali Belahouen Bab Souika n°65 ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou est déposée le cahier des charges.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné le 1/3 de la mise à prix à la caisse des dépôts et de consignations ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable les étrangers doivent obtenir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur de la région.

2019R00635VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la surenchère d'un sixième

Date et lieu de l'adjudication : Lundi dix huit mars deux mille dix-neuf (18/3/2019) à partir du neuf heures (9h) du matin au tribunal de 1ère instance de Sfax, Rue Aboulkasem El Chebbi Sfax.

1/ Partie poursuivante : Hached Hichem, chauffeur, cité Bourguiba route Sidi Mansour km 4 rue n° 1 Sfax C.I.N 01276630.

2/ Partie saisie Rezgui Zouhair Ben Ali, route El Mahdia km 1 cité militaire Sfax chauffeur taxi, C.I.N 01289129.

3/ Avocat poursuivant les procédures de la surenchère : Maître Bahri Mohamed avocat à la cour dont l'étude et sise Rue Habib Maazoune imm. Chakroun 3ème étage Sfax.

4/ Immeuble à vendre : C'est la partie indivise (72/180 parts) d'une villa objet de titre foncier 58158 Sfax şişe au bord de la route auxiliaire n° 82 d'une superficie 181 m².

5/ Mise à prix après la surenchère d'un sixième : La mise à prix a été estimée à soixante douze mille dinars (72.000.000 d) auquel devront être ajoutés les frais de poursuite. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les persnnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix selon les lois en vigueur Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

6/ visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de bureau, pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax ou a été déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

2019X00319VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Société Medimix, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 135572000, dont le siège social est à la route Mahdia km 25 Aamra Sfax, demeurant au bureau de Maître Ahmed Ennouri, avocat 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie : Maher Ben Habib Jmail, agriculteur, titulaire de la CIN n° 01319694, demeurant à la route de Tunis Km 6 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, tel qu'il figure dans le cahier des charges :

La totalité de l'immeuble d'une superficie de 530 m² qui consiste en un lot de terrain clôturé de tous les cotés carré limité au nord par Mohamed Zouch à l'Est par Jamil Jmail au sud par un passage commun par lequel est l'entrée de l'immeuble, et à l'ouest par Chtorou, dans lequel il existe une villa pour habitation qu'a seulement un rez- de-chaussée, d'une superficie 168 m², ou il avait 3 chambres, une salon, un hall, une cuisine et une salle de bain, et une chambre pour stockage, L'immeuble se situe à la route de Tunis Km 6 impasse Akouas Sfax, à 500 m de la route publique. La partie saisie a achèter l'immeuble par contrat rédigé par les notaires Mohamed Maloul et Mohamed Makni daté le 10/5/1988, enregistrée le 18/7/1988, de son père Habib Mohamed Ben Jmail, qu'il a devenue propriétaire pur partage daté le 7/9/1962 enregistré le 27/10/1977 n° 42 par acte rédige par les notaires Mohamed Karray rt Mohamed Sallemi.

Mise à prix : Deux cent mille dinars (200.000,000 D), outre les dépenses annoncées le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le dix huit Mars deux mille dix neuf (18/03/2019) à partir de 9Hdu matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble : les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax ou il est déposé le cahier des charges.

2019X00320VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représenté par son directeur général, société Anonyme, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis 1001 y agence Route de Gremda Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mohamed Ben Omar Baccouch (débiteur), ouvrier titulaire de la CIN 02087097 délivrée le 3/2/2004 y demeurant à Bir El Helou Chrarda Gouvernorat Kairouan

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'un commandement valant saisie immobilière fait par huissier notaire Mohamed Asaad Aben sous n°1979 le 19/11/2018 et inscrit le 7/12/2018 Vol 165 sous n°7151 sur La totalité des parts indivises 400/1448 de la propriété objet de titre foncier n°51168 Kairouan nommé «Naciba» sise Délégation (Bir El Helou) Chrarda Kairouan représentée par une petite parcelle N°9 à usage agricole, sa superficie totale est de 1448 m3 et composée de : 2 grandes oliviers cultivables, un local' orientation Sud et un dépôt orientation Sud.

Le local contient une véranda, séjour, 3 chambres, salle de bain et cuisine orientation Sud; la superficie de ce local est de 159 m² et la superficie de dépôt est de 32 m²

Les limites de ce local du coté Sud le reste de la parcelle agricole qui suit une route goudrone du coté Est propriété Fathi Baccouch, du coté Nord Mohamed Ben souda et du coté Ouest un espace qui suit propriété Mohamed Ben Souda.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 7/12/2018 (vol 165 sous N°7151) au profit du saisissant.

Mise à prix : Les parts indivises (400/1448) de la propriété saisie sont fixées à vingt Mille cent quatre vingt six Dinars et 400 Millimes (20.186.400D) Terre et construction et ajouter les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 18 Mars 2019 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Kairouan, sise Rue Khadhi Noomen Kairouan

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 6.728.800 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Kairouan où est déposé le cahier des charges n°1436 le 23/1/2019.

2019X00332VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière exécutoire

Sur immeuble non immatricule

Etude maître Zendah Abdelmadjid

Avocat à la cour de cassation

Rue Amilcar - complexe Bouchadekh Midoun Djerba 4116

Tel : 75.733.666

Fax : 75.732.880

Partie poursuivante : Naziha Bent Hassan Ben Ramadhan Bouaicha, a domicile, demeurant dans la délégation de Zarzis, gouvernorat de Médenine.

Partie saisie : Fethi Ben Abdelkader Mssalem, demeurant à Sango Zarzis, gouvernorat de Médenine.

Avocat poursuivant : Maître Zendah Abdelmadjid, Avocat à la cour de cassation, rue Amilcar complexe Bouchadekh Midoun Djerba 4116.

Immeuble objet de la vente : Consistant en un terrain sur lequel construite une habitation à style moderne entouré d'une muraille de tout coté situé à sango zarzis gouvernorat de Médenine d'une superficie d'environ 510 m².

L'habitation consiste en deux étages;

- Rez-de-chaussée qui consiste d'un balcon, deux salons, escalier, salle à manger, cuisine, salle de bain, toilette, hall, terrasse, autre salle de bain externe dans le coté sud - ouest de maison.

- Premier étage; qui consiste de deux balcons, quatre chambres, salle de bain, hall, salon, terrasse escalier.

Le terrain avec l'habitation est délimité comme suit : au Nord d'un coté David et d'autre coté accès privé et au Sud d'un coté Fathi elmouldi Abichou et d'autre coté mtimet et à l'Est d'un coté Fathi Boulaaba et d'autre coté mabrouk mbareek et à L'Ouest mabrouk mbareek.

Mise à prix : le prix d'ouverture est fixé à deux cent quatre vingt quinze dinars (295.000.000 dt) en vertu de l'expertise faite par l'expert «Noureddin Abadi» en date de 20/8/2018 objet de l'ordonnance sue requête n° 142698 délivré le 7/8/2018 et rendue par Monsieur le président du tribunal de première instance de Médenine Indication du lieu et de la date de l'adjudication : à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine en sa qualité de tribunal d'adjudication de l'immeuble saisi, au palais de justice de Médenine, la matinée du lundi 25/3/2019 à 9h et suivantes :

N.B : la participation à l'adjudication n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et de celui qui aurait consigné le 1/3 du prix, et lorsqu'il s'agit d'un acheteur étranger, ce dernier doit obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le gouverneur de Médenine pour pouvoir participer à l'adjudication.

La consultation du cahier des charges est possible à la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'Etude de maître Zendah Abdelmadjid, avocat poursuivant. La visite de l'immeuble saisi et sa constatation est possible tous les jours aux heures de travail administratif.

2019M00120VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 27/3/2019 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir MF : 646195Q/P/M/000.

Le poursuivant : La Banque de l'Habitat (S.A) représentée par son président directeur général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588W/P/M000 Contre : Ali Ben Fredj Lassouad, Résident à l'étranger, Titulaire de la CIN 04151913 demeurant à 47 Rue Bizerte Touza Gouvernorat Monastir.

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé «Narjes1» du titre foncier n° 51848 Monastir composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 81 m² correspondant à un appartement au deuxième étage sise à Monastir, cité El Bassatine Gouvernorat de Monastir.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 105.300.000 DT outre les frais de poursuite.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2019P00171VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

(Après réduction du prix de 40%)

Etude Maître Walid Bahloul

Avocat à la cour d'appel

2 Bis Rue Khartoum le Belvédère Tunis

Matricule fiscal : PA0001063776Y

Tel : 71.286.510 / 71.800.159

Fax : 71.286.511

Partie poursuivante : Société de coopération économique «SOCOOPEC», S.A.R.L, immatriculée au registre de commerce sous le numéro B173431996, sise au 66 avenue de Carthage Tunis.

Partie saisie : Chedli Zairi, demeurant à arrondissement ELGRINE, gouvernorat Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Walid Bahloul, avocat à la cour d'appel, 2 Bis Rue Khartoum le Belvédère Tunis.

Immeuble saisi : Il s'agit des parties indivises objet du titre foncier n° 21892 Kairouan et dont le titre mère était 235010 dénommé «Grine Aouled Zaier» sis au sud ouest de Kairouan au bord de la route menant à Gafsa. La superficie totale de ces parties indivises étant de 1,40235 Hect contenant des oliviers et des grenadiers et aussi des maisons et entourée par une voie publique du côté nord et des immeubles d'autrui des côtés est, ouest et sud.

Mise à prix : Le nouveau prix après la réduction de 40% est fixé à vingt cinq mille deux cents quarante deux dinars et 300 millimes (25.242.300 DT).

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu lundi le 18 Mars 2019 à 9 heures à la chambre des criées au tribunal de première instance de Kairouan.

La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Kairouan ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2019401061VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de : La Banque de Tunisie, Sté Anonyme, RC B110594116, demeurant au 2 rue de Turquie Tunis, en qualité de créancier hypothécaire, ayant élu domicile au cabinet de son avocat Me Atallah Louay.

Contre la partie saisie : Mr Hichem Ben Jalloul Nabli demeurant au 41 Avenue Habib Achour El Menzah 1 Tunis CIN 00495868, en qualité de partie saisie ainsi caution hypothécaire et solidaire de la créancière principale la Sté N INDUSTRY sarl.

A la diligence : De Me Atallah Louay 5 rue Erriadh Mutuelle-ville Tunis Immeuble objet de la saisie : Se trouve à l'angle des rues Ibn Jazzar et Ittihad à El Menzah 1, objet du T.F 44081 Tunis, il consiste en une parcelle de terrain rectangulaire d'une superficie de 1182 m² dont la façade principale située Sud Est donne sur la rue El Ittihad et porte le n° 41, elle comprend une villa avec rez de-chaussée et 14 étage ainsi qu'une petite construction édifiée à l'extrême nord Est de l'immeuble.

Le sous sol comprend une pièce ovale avec à droite 2 chambres, une à gauche, des toilettes ainsi que la chaufferie. Il est d'une superficie de 186 m². Le rez-de-chaussée avec une entrée principale Sud Est à travers une véranda, comprend un hall, une chambre, une salle de bain, un salon le tout d'une superficie de 217 m2. Le 1er étage comprend un hall, une salle de bain, une cuisine pour une superficie de 217 m² également. En fin le bâtiment annexe d'une superficie de 37 m² et comprend 2 chambres, et toilettes.

Mise à prix : (2 652 250.000 d) les frais judiciaires en sus sont fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : La mardi 26/3/2019 devant la chambre de criées auprès du tribunal de première instance de Tunis.

La visite de l'immeuble peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'avocat et obtenir l'autorisation de Mr le Gouverneur pour les non-Tunisiens.

2019401064VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture de faillite

Le syndic de faillite Chalghaf Mokhtar de la société SOGEFOR annonce que suite au jugement n° 8/99 le tribunal de 1ère instance de Ben Arous a décidé le 3/1/2019 la clôture de la faillite.

2019R00614VEPA2

Avis d'appel d'offres

Cession de la société hôtelière et touristique Primavera S.A

Hôtel le Shalimar 4 *-Hammamet Sud à un tiers

RC : B126502003

MF : 492863B/A/M/000

CNSS : 222417-93

En vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Grombalia en date du 11/02/2019 dans l'affaire en règlement judicaire n°182, le contrôleur à l'exécution Taoufik Mourad Rekik informe le public qu'il a été décidé de republier l'appel d'offres pour la cession de la société hôtelière et touristique Primavera S.A Hôtel le Shalimar 4*-Hammamet Sud à un tiers.

Les actifs de la société consistent en ·la totalité de l'Hôtel le Shalimar classé 4* et ses dépendances, d'une capacité de 416 lits, édifié sur un terrain d'une superficie de 41.723m² (4h 13a 73ca), situé à Jinène Hammamet, Hammamet sud.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel après avoir retirer la cahier des charges contre paiement de la somme de 300 DT non remboursable auprès du bureau du contrôleur à l'exécution 105 avenue Ariana les roses, Ennasr II - Tél : 29.497.777/98.307.744.

Les soumissions devront être expédiées par rapide poste au bureau de contrôleur à l'exécution

Le dernier délai pour l'envoi des offres est fixé au 8/4/2019, le cachet de la poste faisant foi.

2019R00636VEPA2

Avis

Affaire N°79 :

Suite à la décision prise par le juge commissaire au tribunal de 1ère instance de Sousse 2 le 30/1/2019 suite à la requête en distribution introduite par Maître Hajji Jamel avocat à la cour de cassation Mat. Fiscal n° 806112/L agissant pour le compte de la Banque Internationale Arabe De Tunisie , Société anonyme au capital de 170 000 000 dinars, inscrite au registre du commerce du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B187881996, ayant son siège social à 70-72, rue Habib Bourguiba Tunis.

Contre : 1- Hilmi Ben Hssouna Ben Ahmed Rjeeba gérant d'une société titulaire de la C.I.N : 02966067 ayant son adresse au 3 Rue Bouraoui Ezaanouni sousse.

2- Receveur des finances Avenue Mohamed Maarouf Sousse.

3- Receveur des finances Rue de L'indépendance Sousse et vu le quitus de consignation n° M000369 en date du 4/1/2019 relatif à la consignation d'un montant de Cent trente mille deux cent cinquante dinars (130.250.000) prix de la vente aux enchères publiques de la propriété revenant à Hilmi Rjeeba gérant d'une société titulaire de la C.I.N : 02966067 ayant son adresse au 3 Rue Bouraoui Ezaanouni Sousse.

L'article 468 prévoit à la lettre : "Dans les trente jours de la publication de cette annonce au Journal Officiel ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu."

2019S00357VEPA2

Avis de faillite

Suivant jugement n°9257 du 12 février 2019 rendu par le tribunal de première instance de Sfax, il a été décidé de déclarer en Faillite la Société «Magique ALU» dont le siège sis à route Gremda klm 1,5 Sfax et de la considérer en cessation de paiement le 9/7/2018. Il a été désigné Mme Ibtisem Ibn Ali juge commissaire et l'expert comptable Mr Habib Maalej Syndic de Faillite de la Société.

En conséquence, et conformément aux dispositions des articles 530 et 531 de la loi n°2016-36 relative aux procédures collectives, les créanciers de la société "Magique ALU" sont invités à produire dans les délais légaux leurs titres de créance certifiés sincères et véritables, au cabinet du syndic sis Rue Abou Kacem Chebbi Imm. Elyssa Centre 1er Etage N° 101 Sfax Tél : 74 202 500 et ce à partir de la parution au présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et ce conformément aux dispositions de l'articles 485 de la loi 2016 - 36.

2019B00259VEPA2

Clôture des Procédures de Règlement Judiciaire

Société METAL PACK

Siège social : Immeuble n° 14-appartement n° 188, cité Olympique Cité El Khadra - 1003 - Tunis

Registre de commerce : B198521997

Matricule fiscal : 538904S/A/M/000

Le tribunal de première instance de Tunis a rendu un jugement en premier ressort en date du 9 janvier 2019, suite à l'audience de la chambre de conseil, décidant la clôture des procédures de règlement judiciaire au profit de la Société METAL PACK qui ont été ouvertes en vertu de l'ordonnance n° 290, rendue par le dit tribunal en date du 25 avril 2007, et en conséquence, la levée des interdictions appliquées, l'inscription du jugement au registre de commerce, son insertion au Journal Officiel de la République Tunisienne, et le dépôt d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques.

2019401050VEPA2

Jugement en référé : Nomination d'un séquestre sur Les Titres Fonciers N° 111773 Tunis

Et N° 90055 Tunis

En vertu du jugement en référé n° 99569 émanant du tribunal de première instance de Tunis le 12/12/2018, déclarent en premier ressort la nomination de Mme Khalfi Sihem sise au 19 rue de Libye Lafayette 4ème étage Tunis 1002, en qualité de séquestre sur le bien immobilier du titre foncier n° 111773 Tunis et le bien immobilier du titre foncier n° 90055 Tunis pour le gérer sous le contrôle du juge commissaire Mme Wiem Ouni.

2019401058VEPA2

Décision judiciaire : Nomination d'un Séquestre sur "L'IMMOBILIER TITRE FONCIER N° 634718 NABEUL"

En vertu d'une décision judiciaire rendue par le président du tribunal de première instance de Grombalia le 4/2/2019, il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim, en qualité de séquestre sur l'immobilier du titre foncier n° 634718 Nabeul pour le gérer jusqu'a la résolution du conflit entre les parties amiablement ou judiciairement au lieu du Mr. Rafik Hmila, et la nomination de Mme Hend Khaled juge commissaire.

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, (pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien ce délai est augmenté de 30 jours) leurs dettes au séquestre, soit directement contre décharge à son bureau sis au 19, rue de Libye 4ème étage Lafayette 1002 Tunis soit par lettre recommande avec accusé de réception à la même adresse.

2019401059VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTERNATIONAL SICAR

S.A au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 61 Bis, Rue Beb Jedid 1er étage - Tunis

R.C : B 17352000

M.F : 723542X

Messieurs les Actionnaires de la Société INTERNATIONAL SICAR sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 Mars 2019 à 10h au siège de l'International SICAR sis au 61 Bis, Rue Beb Jedid 1er étage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion et à l'activité de l'international SICAR pour l'exercice 2018.

2. lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018 et approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2018.

3. Approbation des opérations prévues à l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

4. Quitus aux administrateurs

5. Affectation du résultat de l'exercice 2018.

6. Fixation des jetons de présence.

7. Pouvoir pour accomplissement des formalités légales de dépôt et de publicité.

2019T00355SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société DES TRAVAUX FERROVIAIRES

Capital : 4 111 940 DT

R.C : C18021997

M.F : 033470H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Travaux Ferroviaires - SOTRAFER - sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire le 13 mars 2019 à 12h au siège social, sis au 38 Rue Kheireddine Barbarousse - 1001 Tunis - et ce à l'effet de délibérer sur l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2019R00609SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire mercredi 13 mars 2019

Société du Centre Commercial Menzah Palace (SA)

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule fiscal : 000819N/A/M/000

Messieurs et Mesdames les actionnaires de la société du Centre Commercial «Menzah Palace S.A» sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 13 Mars 2019 à 10 heures au siège social de la société sis au Lac Palace (4é étage), les berges du Lac de Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018.

3- Lecture et approbation des Rapports général et Spécial du Commissaire aux comptes relatif au même exercice.

4- Quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes pour la gestion 2018.

5- Nomination des membres du Conseil d'Administration.

6- Nomination du commissaire aux comptes.

7- Fixation des Dividendes et des Jetons de présence.

8- Questions diverses.

2019R00610SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire société des travaux ferroviaires

Capital : 4111940 DT

R.C : C18021997

M.F : 033470H/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société des Travaux Ferroviaires - SOTRAFER sont invités à l'assemblée générale ordinaire le 13 mars 2019 à 10h au siège social, sis au 38 Rue Kheireddine Barbarousse - 1001 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2017.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif au rapport d'activité et les états financiers arrêtés au 31 décembre 2017.

3- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017.

4- Approbation des états financiers de l'exercice 2017.

5- Affectation des Résultats.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Désignation du Commissaire aux comptes des exercices 2018-2019-2020.

8- Attribution des jetons de présence aux administrateurs.

2019R00618SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale extra ordinaire

COMPAGNIE GENERALE DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES «COGIT»

Société anonyme

Au capital de : 9.600.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Ben Arous BP 295

MF : 633731Z/AM/000

RC : B17151999

CNSS : 318033-67

Les Actionnaires de la Compagnie générale d'investissement touristique «COGIT» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extra ordinaire qui se tiendra le Mardi 12 mars 2019 à 11H à l'adresse suivante : Résidence Nord Hilton Rue Micipsa Immeuble E3 Appartement n°7 4ème étage Tunis Belvédère 1082 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2019R00621SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

COMPAGNIE GENERALE DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES «COGIT»

Société anonyme

Au capital de : 9.600.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Ben Arous BP 295

MF : 633731Z IAM/000

RC : B17151999

CNSS : 318033-67

Les actionnaires de la Compagnie générale d'investissement touristique «COGIT» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 12 Mars 2019 à 10H à l'adresse suivante : Résidence Nord Hilton Rue Micipsa Immeuble E3 Appartement n° 7 4ème étage Tunis Belvédère 1082 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le retard de tenue de l'assemblée générale.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les exercices 2016 et 2017.

3- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à 2016 et 2017.

4- Approbation, s'il y a lieu, des comptes relatifs à 2016 et 2017.

5- Approbation s'il y a lieu des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales de 2016 et 2017.

6- Affectation des résultats de 2016 et 2017.

7- Quitus à donner aux administrateurs.

8- Fixation du montant des Jetons de présence au titre de 2016 et 2017.

9- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2019R00622SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SANADETT SICAV

SICAV OBLIGATAIRE

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 01/08/1996 n° 938

Visa CMF n° 392 du 24/10/2000

JORT n° 94 du 22/08/2000

R.C n° B 157622000

Siège social : Carré de l'or – Résidence Al Karama -les jardins du lac- II- les berges du LacII-1053-Tunis

Sanadett Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 27 mars 2019 à 11 heures au Carré de l'or- Résidence Al Karama- Les jardins du Lac II -les berges du LacII -1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- Quitus aux Administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018,

- Allocation des Jetons de Présence au titre de l'exercice 2018,

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'or- Résidence Al Karama- Les jardins du Lac II - Les Berges du Lac II -1053 Tunis, durant le délai légal.

2019R00630SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ARABIA SICAV

SICAV MIXTE

Société d'investissement à capital variable

Régie par la loi 2001-83 du 24/07/2001

Agrément du Ministre des Finances du 17/03/1994 n° 280

Visa BVMT n° 94/133 du 29/07/1994

JORT n° 62 du 21/06/1994

R.C n° B 123711998

Siège social : Carré de l'or – Résidence AlKarama-les jardins du LacII-Les berges du lac II-1053-Tunis

Arabia Sicav porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 27 mars 2019 à 10 heures 30 dans les locaux de l'AFC, au - Carré de l'or - Résidence EL Karama-les jardins du lacII –Les berges du LacII - 1053 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

- Approbation du rapport du conseil d'administration, et des états financiers relatifs à l'exercice 2018,

- Quitus aux Administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

- Allocation des Jetons de Présence au titre de l'exercice 2018.

- Nomination du Commissaire aux comptes.

Tous les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au Carré de l'or – Résidence Al Karama - Jardins du lac 2- les berges du LacII -1053 Tunis, durant le délai légal.

2019R00632SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

RC : B2428432005

MF : 0922248 C/A/M/000

Les actionnaires de la Société Goulette Shipping Cruise sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 15 Mars 2019 à 10h au siège de la Société (Village Touristique Port de la Goulette - 2060 - la Goulette), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation des états financiers de la Société relatifs à l'exercice 2018

4. Affectation du résultat de l'exercice 2018

5. Approbation des conventions réglementées

6. Quitus aux administrateurs

7. Fixation des jetons de présence

8. Approbation de la cession d'une action

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021,

10. Pouvoirs en vue d'accomplissement des formalités

Les documents afférents à la dite assemblée, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les délais règlementaires.

2019R00634SANB3

Société «ARTEMIS HOTELS LOISIRS AGREMENTS»

«AHLA - Hôtel Neptunia»

Société anonyme

Au capital de : 2.555.000 dinars

Siège social : Z.T. SKANES - B.P 155 - Monastir

M.F : 319168PAM000

RC : B171161997

Messieurs les actionnaires de la société : Artemis Hôtels Loisirs Agréments, «AHLA - Hôtel Neptunia» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mardi 19 Mars 2019 au siège de la STB (Mohamed V) à 10 Heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif aux exercices 2016 et 2017.

- Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes au titre des exercices 2016 et 2017.

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés à fin des exercices 2016 et 2017.

- Approbation des opérations et conventions visées par l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats des exercices 2016 et 2017.

- Quitus aux administrateurs.

Tous les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2019S00351SANB3

AGRO ZITEX

Société anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Matricule fiscal : 535960 N

Registre du commerce : B6641995

Siège social : Zone Industrielle Agareb - Sfax

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société AGRO ZITEX qu'ils sont convoqués pour assister aux délibérations de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 16 mars 2019 à 11 heures du matin au siège social de la société pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2017-2018

2- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2017-2018

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2017-2018 et quitus au commissaire aux comptes

5- Affectation des résultats de l'exercice 2017-2018

6- Questions diverses.

2019X00330SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société Hôtel Younes

Société anonyme

Au capital de : 3 987 000 Dinars

Siège social : Zone Touristique Borj Cedria

R.C : B19311997

M.F : 011746Y/A/M

Les actionnaires de la société Hôtel Younes sont invités à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra 14 Mars 2019 à 10 heures au siège du groupe Boujbel Avenue Abou Dhabi Hammamet Nord, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire à 10 heures

- Entériner le retard de tenue l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes des exercices 2013, 2014 et 2015.

- Approbation du rapport du conseil d'administration de la Société pendant les exercices 2013, 2014 et 2015.

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers des dits exercices.

- Approbation des états financiers des exercices 2013, 2014 et 2015.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Pouvoirs pour formalités,

Assemblée générale extraordinaire à 11 heures.

- Rappel des termes de l'article 388 du code de société commerciale et maintien de l'activité de la société.

- Pouvoirs pour formalités.

2019N00256SANB3

Convocation

Société d'Investissement Touristique et d'Hôtellerie (STIH) SA

Capital social : 2.600.000 Dinars

Siège social : Avenue Hassen Hosni Abdelwahab 8050 Hammamet

MF : 0384921 Q

R.C : B176591797

Par réunion du conseil d'administration en date du 13/02/2019 il a été décidé de convoquer tous les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 5 Mars 2019, à 10 heures au siège social, Avenue Hassen Hosni Abdelwahab 8050 Hammamet et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la location gérance.

- Délégation des pouvoirs au Président Directeur Général de signer et procéder aux formalités juridique nécessaires.

2019N00261SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique: SA

Siège social : KMC, AM2 Bd de l'Ere Nouvelle - 2001 Nasr 2

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Le conseil d'administration à l'honneur de convoquer tous les actionnaires en AGE qui se tiendra le 15 Mars 2019 à 17H à la salle de réunion de la mezzanine de la Polyclinique, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Modification, de l'article 44 des statuts.

2- Questions diverses.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires sont tenus à la disposition des actionnaires à la direction de la clinique pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

2019401052SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia Beach

SA au capital de : 6 000 000 DT

Siège social : 14 rue Samarkand Marsa Tunis

RC : B076682007

MF : 0601469E/A/M/000

CNSS : 209477-54

Messieurs les actionnaires sont convoqués, dans le cadre de l'article 277 quatrièmes du code des sociétés commerciales, à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 15 Mars 2019 à 11 heures du matin à l'hôtel Maison Blanche sis à 45 avenue Mohamed V Tunis 1002, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission et/ou révocation de tous les membres du conseil d'administration.

- Démission et/ou révocation du président directeur général et du directeur général adjoint.

- Nomination des nouveaux membres du conseil d'administration.

- Désignation d'un auditeur contractuel pour les exercices 2016 & 2017 et du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 & 2020.

- Questions diverses.

2019401068SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE S.A

Société anonyme

Au capital de 189 000 Dinars

Siège social : 3 Rue de Monastir Cité Taieb Mhiri, Laouina, 2046 Route de la Marsa, Tunis

RC : B0118592007

M.F : 994872T/A/M/000

CNSS : 262451-66

Messieurs les Actionnaires de la Société GLOBAL MEDICAL ASSISTANCE SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 18 mars 2019 à 10 h au siège social d'AMEN SANTE, sis à immeuble Emeraude Centre, 1053 Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2018 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

4- Désignation ou renouvellement des mandats des administrateurs venant à échéances,

5- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

6- Quitus aux administrateurs,

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

8- Pouvoirs.

2019401093SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HOPITAL PRIVE EL AMEN S.A.

Société anonyme

Au capital de 8.400.000 dinars

Siège social : 3 Rue Monastir cité Taieb Mhiri Laaouina, Tunis

RC : B24169352010

M.F : 1170032 L

CNSS : 311896-41

Messieurs les Actionnaires de la Société HOPITAL PRIVE EL AMEN S.A. sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 18 mars 2019 à 9 H au siège social de la société Amen Santé, sis à l'immeuble Emraude Center, 1053 Les Jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018,

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les comptes relatifs à l'exercice 2018 et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, :

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des Etats Financiers clos le 31 décembre 2018 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Désignation ou renouvellement des mandats des administrateurs venant à échéances,

6- Renouvellement mandat commissaire aux comptes.

7- Information de l'assemblée générale ordinaire des déclarations d'administrateurs,

8- Pouvoirs.

2019401094SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«TSK TUNISIA»

Société à responsabilité limitée

Au capital de : 366 000 Dinars

Siège social : 16 Rue de l'énergie solaire Zone industrielle Charguia I

M.F : 1085608/B/A/M/000

RCS : B249382009

N° CNSS : 253712-57

Les associés de la société TSK TUNISIA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 mars 2019 à 10heures au siège social de la société, 16 Rue de l'énergie solaire Zone Industrielle Charguia I CP2035, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2018.

- Quitus aux gérants.

- Renouvellement de mandat du commissaire aux comptes.

- Affectation des résultats.

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019R00619SRLB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société bar de Sfax - Sarl

14 avenue Hédi Chaker - Tunis

Matricule fiscal : 0001654/P/M/000

Registre de commerce : B127651998 au 21/02/1998

CNSS : 35947 -57

Ordre de jour

- Résultat de l'exercice 2018.

Messieurs les associés de la société bar de Sfax sont convoqués à l'AG qui aura lieu le 19 Avril 2019 à 8.30 h au siège social de la société pour statuer sur les résultats de l'exercice 2018.

2019401080SRLB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire du GMG Ksar Said

000NN619512E

L'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 7 Février 2019 n'ayant pu délibérer faute de quorum et conformément à l'article 18 des statuts du Groupement, j'ai le plaisir de vous inviter à une deuxième assemblée générale ordinaire le jeudi 14 mars 2019 à 15h au siège du GMG, sis au km 6 route de Mateur - Douar Hicher, pour statuer sur l'ordre de jour initial à savoir :

1/ Lecture et approbation du rapport moral de l'exercice 2017

2/ Lecture et approbation du rapport financier de l'exercice 2017

3/ Renouvellement du tiers des administrateurs.

Cette assemblée délibérera régulièrement quelque soit le nombre des présents ou représentés.

Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédant cette Assemblée; de prendre connaissance au siège du Groupement des rapports moral et financier.

2019T00349SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire en réponse à un deuxième appel

Société Mutuelle de base de Services Agricoles - COSAS SOLIMAN

MF : 94 98FNM000

CNSS : 28508-87

Tél/Fax : 72291435

Le conseil d'administration convoque tous les adhérents de la Société à l'assemblée générale ordinaire en réponse à une seconde convocation faute de quorum lors de la première séance le jeudi 7 mars 2019 à 10 heures du matin à la salle de réunion municipale de Soliman à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports moraux et financiers sur la gestion 2014, 2015 et 2016

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2014, 2015 et 2016

- Discussions et approbation des rapports

- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2017-2018-2019

- Election du 1/3 des membres du conseil d'administration.

2019R00627SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Suite à l'attestation de perte N°188 datée le 14/02/2019 par le poste de police de Monastir Mr Mzali Ibrahim, titulaire de la CIN n°04109758 en tant que gérant de la société de promotion immobilière Ruspina Monastir déclare la perte de l'acte de propriété n°15/11069 objet du titre foncier n°75008 Monastir sise à Monastir.

2019S00364DIVD2

Avis

Mr Mohamed Ben Ahmad Khaled annonce qu'il a perdu le titre de propriété de ses deux parcelles la superficie de la 1ère est 498 m² et la 2éme est 486 m² les deux sises à Mahras km 35 Edkhila Sfax et désire avoir un nouveau acte original du titre, tout contestant devra s'adresser au bureau du maître notaire Fawzia Chawachi rue Port Mahras Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X00315DIVD2

Avis

Les héritiers de Taieb Ellouze annoncent la perte de leur acte de propriété d'un terrain sis route Jol km 14 Sfax. Ils veulent extraire un deuxième original.

Tous ceux qui font opposition doivent l'annoncer auprès du notaire Rachid Chékh Rouhou rue Mallek Sfax.

2019X00329DIVD2

Avis

Najia Ammar annonce qu'elle possède une maison sise route de Sidi Mansour klm 4 son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X00331DIVD2

Avis

Jirbi Kamar annonce qu'elle possède une part d'un terrain d'une superficie environ de 25 marjaa sise route Sidi Abid km 6 Sfax son titre de propriété est disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X00334DIVD2

Avis

Affes Mounira annonce qu'elle possède la moitié d'un terrain renfermant 32 pieds d'oliviers sise route El Ain km 22 Sfax son titre de propriété est disparu elle veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 70 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2019X00335DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Taieb Ben Abderrahmen Ghariani, sa carte d'identité nationale n°01264502 en Tunis le 22 mai 1995, annonce qu'il a perdu son titre de propriété numéro 34500/02 concernant le titre foncier numéro 0112290 Sfax, nom du titre : ghariani 7, superficie : 7m², adresse : à coté rues Ibn Badis et Annaba par certificat de perte extraite du poste de police de Souk Zaitoun à Sfax sous le numéro 150.

2019X00336DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Taieb Ben Abderrahmen Ghariani, sa carte d'identité nationale n°01264502 en Tunis le 22 mai 1995, annonce qu'il a perdu son titre de propriété numéro 34506/02 concernant le titre foncier numéro 112296 Sfax, nom du titre : ghariani 13, superficie : 66m², adresse : à coté rues Ibn Badis et Annaba par certificat de perte extraite du poste de police de Souk Zaitoun à Sfax sous le numéro 150.

2019X00337DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Khmaies Ben Othman Jriou, sa carte d'identité nationale n° 02052401, domicilié à El Aoumria Chebika Kairouan annonce qu'il a perdu son titre de propriété numéro 5372/11 concernant le titre foncier n° 49514 Kairouan par certificat de perte extraite du centre de la police El Menchia Kairouan sous le numéro 164.

2019H00052DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Monsieur Mustapha Mersni annonce qu'il a perdu le titre de propriété n° 2306/09 daté du 4/3/2005, relatif à l'immeuble à usage d'habitation dont il est propriétaire, objet du Titre Foncier n° 31589 Ariana, sis à la délégation de la Soukra, Gouvernorat de l'Ariana, dont la superficie est de 200 mètres carrés, et portant le nom de l'ancien propriétaire, Monsieur Lotfi Ben Taher Balti.

Cette annonce vaut avis et information au public conformément à l'article 364 de code des droits réels.

2019401063DIVD2

Clôture de la liquidation anticipée d'un OPCVM

FCP SMART CROISSANCE Fonds Commun de Placement en état de liquidation

Agrément du CMF n°28-2010 du 28 juillet 2010

Agrément du CMF de la liquidation n° 29-2018 du 21 novembre 2018

Adresse : 5, rue Mustapha Sfar - 1002 Tunis Belvédère

SMART ASSET MANAGEMENT, gestionnaire de FCP SMART CROISSANCE, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que la liquidation anticipée du fonds a été clôturée et que la valeur liquidative a été valorisée à 117,533 dinars.

Le montant revenant à chaque porteur de parts calculé compte tenu du nombre de parts détenues et sur la base de cette valeur liquidative sera réglé, au choix, par virement bancaire ou par chèque auprès de SMART ASSET MANAGEMENT le vendredi 22 février 2019.

Pour plus d'informations sur les conditions de la liquidation du fonds, un rapport est mis à la disposition des porteurs de parts auprès du siège social du gestionnaire SMART ASSET MANAGEMENT sis au 5, rue Mustapha Sfar - 1002 Tunis Belvédère.

2019401075DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Suite à l'annonce n° 2019S00313APSF1 publiée au JORT n° 20 du 14/2/2019 page 1014.

Lire :

Dénomination : Association des anciens diplômés de L'ISITCOM

Au lieu de :

Dénomination Association des anciens diplômes de PISTICOM

Et le reste sans changement

Rectificatif

Suite à l'annonce n° 2019R00561DIVD2 publiée au JORT n° 20 du 14/2/2019 page 1023.

Lire :

... et l'acheteur Mohamed Ben Abdallah Rhili pour l'intérêt de son fils mineur « BECHIR » et dont l'objet consiste en la totalité des parts indivises lui appartenant au titre foncier n°36331.

Au lieu de :

... et l'acheteur Mohamed Ben Abdallah Rhili et dont l'objet consiste en la totalité des parts indivises lui appartenant au titre foncier n°36331.

Et le reste sans changement

atct

الوكالة التونسية للتعاون الفني
Agence Tunisienne de Coopération Technique
Tunisian Agency for Technical Cooperation

BILAN

En Dinars

Actifs	2017	2016	Capitaux propres et passifs	2017	2016
Actifs Immobilisés			***Capitaux Propres***		
Immobilisations Incorporelles	176 559	170 669	Fonds de Dotation	105 000	105 000
Moins Amortissements	-170 815	-166 764	Réserves	1 922 087	1 876 535
Total	**5 744**	**3 905**	Autres Capitaux Propres	1 384 056	1 307 896
			Résultats reportés	-617 644	-252 000
Immobilisations corporelles	4 043 889	3 983 997	***Total***	**2 793 499**	**3 037 431**
Moins Amortissements	-2 909 590	-2 810 875	***Résultat de l'Exercice***	-69 891	41 880
Total	**1 134 299**	**1 173 122**	***Total des Capitaux Propres***	**2 723 608**	**3 079 311**
Immobilisations financières	39 913	53 192			
Total	**39 913**	**15 813**	***Passifs nonCourants***		
Total des Actifs Immobilisés	**1 179 956**	**1 192 840**	Autres passifs financiers	720	1 120
			Total des Passifs nonCourants	**720**	**720**
Actifs Courants					
			Passifs Courants		
Organismes Internationaux	2 834 423	2 834 423	Fournisseurs et Comptes Rattachés	564 797	502 318
Provisions(en moins)	-2 834 423	-2 834 423	Autres Passifs Courants	3 738 298	2 865 182
Total	**0**	**0**	Concours bancaires et autres passifs financiers	144	
Autres Actifs Courants	205 304	375 084	***Total des Passifs Courants***	**4 303 239**	**3 367 500**
Placements et Autres Actifs Financiers	401 611	390 962			
Liquidités et Equivalents de Liquidités	5 240 695	4 451 666	***Total des Passifs***	**4 303 959**	**3 368 220**
Total des Actifs Courants	**5 847 610**	**5 217 712**			
Total des Actifs	**7 027 566**	**6 410 551**	***Total des Capitaux Propres et Passifs***	**7 027 567**	**6 447 531**

Cours du 31/12/2017

1 $ US = 2,4839 DT

1 Euro =2,9478 DT

Etat de Résultat

DESIGNATION	2017	2016
Produits d'Exploitation		
Revenus	2 649	31 194
Subventions	4 369 258	4 197 603
Total des Produits d'Exploitation	**4 371 907**	**4 228 797**
Charges d'Exploitation		
Achats de Service	104 338	92 680
Charges de personnel	3 716 332	3 381 077
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	102 767	107 203
Autres Charges d'Exploitation	727 521	646 831
Total des Charges d'Exploitation	**4 650 958**	**4 227 791**
Résultat d'Exploitation	**-279 051**	**1006**
Produits financiers Nets	174 640	22 420
Produits des Placements	33236	25309
Autres Gains Ordinaires	1 284	3 412
Autres Pertes Ordinaires		-10267
Résultat des Activités Ordinaires avant impôt	**-69 891**	**41 880**
Impôt sur placements	-365 644	
Résultat net de l'exercice	**-435 535**	**41 880**

Etat des Flux de Trésorerie

En Dinars

DESIGNATION	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	-435 535	41 880
Ajustement pour :		
- Amortissement et provisions de l'exercice	102 767	107 203
- Variation des :		
- Créances	29 555	-154 997
-Autres Actifs	1 075 820	141 180
-Fournissseurs et autres dettes	-103 841	-90 593
Quote part des subventions inscrites en profits		
Plus ou Moins values sur cessions d'immobilisations		663
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	**668 766**	**45 336**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
-Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-65 784	-112 609
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
-Décaissement provenant des prêts à long terme accordés		
-Encaissements provenant des remboursements des prêts à long terme		
-Décaissement provenant des cautionnements versés		
-Encaissements provenant des cautionnements recus	-400	400
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-66 184**	**-112 209**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Encaissement provenant des subventions	180 000	85 000
* Décaissement provenant des subventions		
* Augmentation du fonds d'assistance social	133 336	31 888
* Diminution du fonds d'assistance social	-127 033	-40 596
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**186 303**	**76 292**
Variation de trésorerie	**788 885**	**9 419**
Trésorerie au début de l'exercice	**4 451 666**	**4 442 247**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**5 240 551**	**4 451 666**

2019R00613BCFA5

SANADETT SICAV

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 01 Aout 2000 n° 938

Les états financiers sont intégralement publiés au bulletin officiel du Conseil du Marche Financier

ETATS FINANCIERS ANNUELS

BILAN

ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES		
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	2 405 114	6 062 019
b- Obligations et valeurs assimilées	89 663 543	104 376 850
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités		
a- Placements monétaires	1 590 242	4 496 833
b- Disponibilités	412 306	7 773 811
AC3- Créances d'exploitation	0	553 393
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	**94 071 204**	**123 262 906**
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	67 841	74 833
PA2- Autres créditeurs divers	85 559	86 560
TOTAL PASSIF	**153 400**	**161 393**
ACTIF NET		
CP1- Capital	89 455 768	118 529 446
CP2- Sommes distribuables		
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	426	511
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	4 461 610	4 571 557
ACTIF NET	**93 917 804**	**123 101 513**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**94 071 204**	**123 262 906**

ETATS FINANCIERS ANNUELS

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

	01/01/2018 31/12/2018	01/01/2017 31/12/2017
PR 1- Revenus de portefeuille-titres		
a- Dividendes	94 349	281 909
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 837 031	5 659 608
c- Revenus des autres valeurs		
PR 2- Revenus des placements monétaires	453 895	1 216 792
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**6 385 275**	**7 158 309**
CH 1- Charges de gestion des placements	762 335	892 554
REVENU NET DES PLACEMENTS	**5 622 940**	**6 265 756**
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	178 243	698 018
RESULTAT D EXPLOITATION	**5 444 697**	**5 567 737**
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-983 087	-996 180
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**4 461 610**	**4 571 557**
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	983 087	996 180
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	138 056	-179 256
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-112 545	28 105
_ Frais de négociation de titres	-126	
RESULTAT NET DE LA PERIODE	**5 470 082**	**5 416 586**

ETATS FINANCIERS ANNUELS
ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2018

	01/01/2018 31/12/2018	01/01/2017 31/12/2017
AN 1- *VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION*		
a- Resultat d 'Exploitation	5 444 697	5 567 737
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	138 056	-179 256
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-112 545	28 105
d- Frais de négociation de titres	-126	
AN 2- *DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES*	-4 258 856	-5 650 530
AN 3- *TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL*		
a- Souscriptions		
_ Capital	178 629 215	161 410 317
_ Régularisation des sommes non distribuables	156 883	259 943
_ Régularisation des sommes distribuables	3 846 879	5 368 155
_ Droits d' entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-207 730 797	-177 402 280
_ Régularisation des sommes non distribuables	-154 362	-223 207
_ Régularisation des sommes distribuables	-5 142 752	-6 110 264
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-29 183 709	-16 931 281
AN 4- *ACTIF NET*		
a- en début de période	123 101 513	140 032 794
b- en fin de période	93 917 804	123 101 513
AN 5- *NOMBRE D'ACTIONS*		
a- en début de période	1 137 190	1 290 385
b- en fin de période	858 056	1 137 190
VALEUR LIQUIDATIVE	109,454	108,251
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,83%	3,61%

2019R00631BCFA5

ARABIA SICAV

Société régie par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001

parue au J.O.R.T n° 59 du 24 Juillet 2001

Agrément du 17 mars 1994 n° 280

Les états financiers sont intégralement publiés au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier

Etats Financiers Annuels

BILAN

ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	**4 599 060**	**4 472 928**
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3 998 850	4 441 299
b- Obligations et valeurs assimilées	600 210	31 629
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités	**1 040 870**	**1 253 676**
a- Placements monétaires	-	-
b- Disponibilités	1 040 870	1 253 676
AC3- Créances d'exploitation	189 106	59 785
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	**5 829 035**	**5 786 389**
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	11 318	10 864
PA2- Autres créditeurs divers	74 527	106 986
TOTAL PASSIF	**85 845**	**117 851**
ACTIF NET		
CP1- Capital	**5 666 409**	**5 613 774**
CP2- Sommes distribuables	**76 781**	**54 765**
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	93	68
b- Sommes distribuables de l'exercice	76 688	54 696
ACTIF NET	**5 743 190**	**5 668 538**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**5 829 035**	**5 786 389**

Etats Financiers Annuels

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 31/12/2018

(Exprimé en dinars)

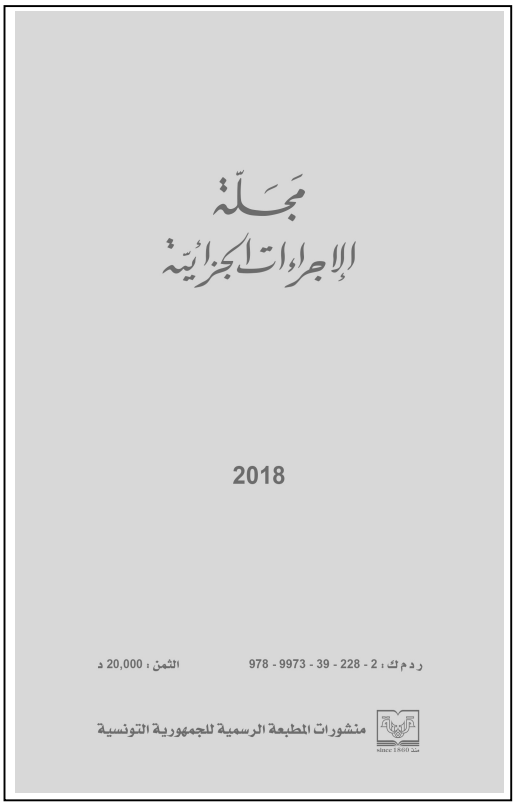
	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	**133 014**	**111 786**
a- Dividendes	111 719	109 898
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	21 296	1 888
c- Revenus des autres valeurs		
PR 2- Revenus des placements monétaires	**52 307**	**42 696**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	**185 321**	**154 482**
CH 1- Charges de gestion des placements	75 929	69 577
REVENU NET DES PLACEMENTS	**109 392**	**84 904**
PR 3- Autres produits	9 124	10 302
CH 2- Autres charges	41 831	40 370
RESULTAT D EXPLOITATION	**76 686**	**54 837**
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	2	-140
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**76 688**	**54 696**
	0	
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-2	140
_ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	15 214	255 616
_ Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	58 813	-31 363
_ Frais de négociation de titres	-14 731	-10 561
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**135 982**	**268 528**

Etats Financiers Annuels

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2018

	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
AN 1- ***VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION***		
a- Resultat d 'Exploitation	76 686	76 686
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	15 214	15 214
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	58 813	58 813
d- Frais de négociation de titres	-14 731	-14 731
AN 2- ***DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES***	-54 607	-64 092
AN 3- ***TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL***		
a- Souscriptions		
_ Capital	60	
_ Régularisation des sommes non distribuables	35	
Régularisation des sommes distribuables	3	
_ Droits d' entrée	1	
b- Rachats		
_ Capital	-6 649	-11 583
_ Régularisation des sommes non distribuables	-107	-24
_ Régularisation des sommes distribuables	-65	-141
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	**74 652**	**60 143**
AN 4- ***ACTIF NET***		
a- en début de l'exercice	5 668 538	5 475 849
b- en fin de l'exercice	5 743 190	5 743 190
	74 651,716	
AN 5- NOMBRE D'ACTIONS		
a- en début de l'exercice	93 776	93 977
b- en fin de l'exercice	93 666	93 776
VALEUR LIQUIDATIVE	**61,316**	**61,244**
AN6- TAUX DE RENDEMENT	**2,40%**	**6,28%**

2019R00633BCFA5

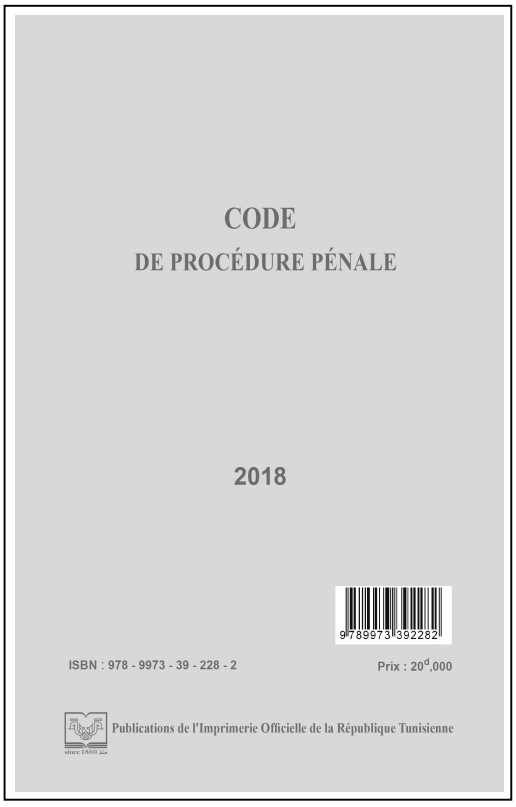


منشورات : 2018

ر د م ك 978-9973-39-228-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 20,000 د



Edition : 2018

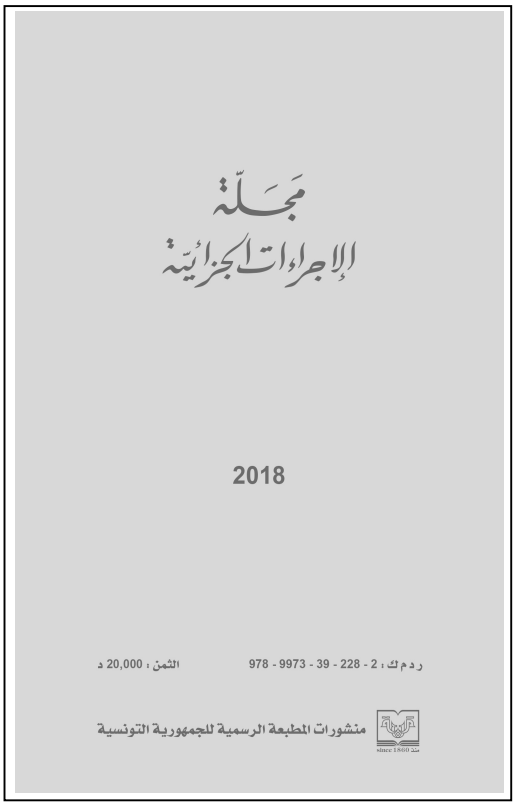
I S B N : 978-9973-39-228-2

Format : 20 X 13

Prix : 20,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

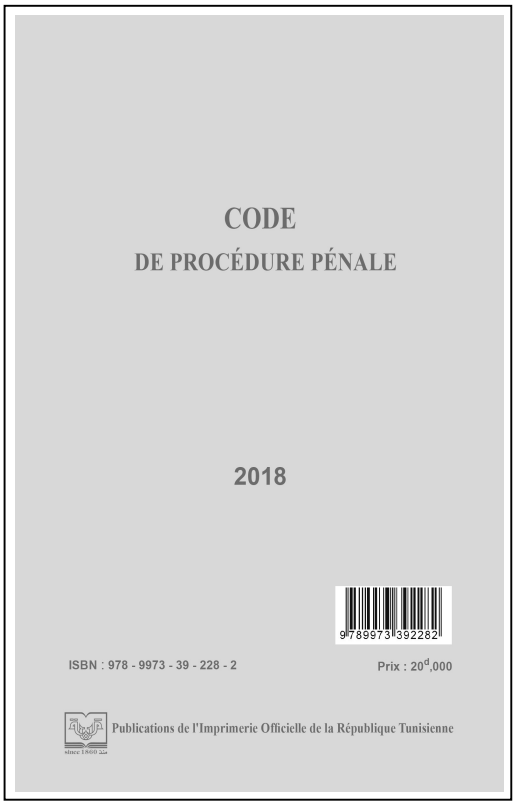


منشورات : 2018

ر د م ك 978-9973-39-228-2

الحجم : 20 X 13

الثمن : 20,000 د



Edition : 2018

I S B N : 978-9973-39-228-2

Format : 20 X 13

Prix : 20,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -
Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis :** 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637
*** 1002 - Lafayette :** 18 rue d'Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844.002
*** 4000 - Sousse :** Cité C.N.R.P.S rue Rabat – Tél. : (73) 225.495
*** 3051 - Sfax :** Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2 Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis :
C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85
S.T.B. : Thameur 10.000.0000576088.788.79
B.N.A. : Tunis 03. 000 0100115006046 - 07
U.I.B. : Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30
A.T.B. : Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90
Attijari bank (Liberté) : 04 1020 024047001997 - 74
B.I.A..T. (Mégrine) : 08 2030 005230 000028 - 29
Attijari bank (Radès) : 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse :
S.T.B. : 10 609 089 1004125 788 66

Sfax :
B.I.A.T. : 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus